



Mâcon le 02 Décembre 2023

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023
du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne**

Le Samedi 2 Décembre 2023 à 9 heures 30

Salle de réunion de la Maison des Associations 78 Rue des Épinoches 71000 Mâcon

1 Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 3 Décembre 2022
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités 2022-2023
 - Formation et matériel
 - Point Milieu Montagnard
 - Point Prévention-Sécurité
 - Bilan Camp été 2023
 - Bilan Groupe Promotion Escalade
 - Bilan Groupe Promotion Alpinisme
 - Bilan Groupe Régional Alpinisme Féminin Promotion 2
4. Rapport financier exercice 2022-2023
5. Programme des actions 2023-2024
 - Plan de formation
 - Actions Milieu Montagnard
 - Actions Prévention-Sécurité
 - Camp été 2024
 - Groupe Promotion Escalade
 - Groupe Promotion Alpinisme
 - Groupe Régional Alpinisme Féminin Promotions 2 et 3
 - Reconduction webmaster site Internet
6. Budget prévisionnel 2023-2024
7. Montant des cotisations 2024-2025
8. Nomination des vérificateurs aux comptes
9. Comité pour prochaine Olympiade/Élection au comité directeur
10. Désignation du délégué du Comité Régional à l'AG supplémentaire de la FFCAM
11. Désignation des délégués du Comité Régional à l'AG nationale de la FFCAM
12. Questions diverses

2 Préambule :

Le président, Michel RICARD, remercie les membres de l'assemblée pour leur présence à cette septième assemblée générale du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté ainsi que la municipalité et le CAF de Mâcon pour leur accueil. Il exprime tout particulièrement sa gratitude envers Olivier MAILLAND, président du CAF local, Nino CICCIOU et Vincent JEANMICHEL qui ont œuvré pour organiser l'événement dans d'excellentes conditions.

Il propose, comme cela avait été fait lors des 2 précédentes assemblées générales, que le secrétaire de séance fasse un contrôle oral des clubs et comités représentés par un ou plusieurs délégués, auquel personne ne s'oppose.

Ceci étant fait, ce sont 14 clubs sur 26 et 3 comités départementaux sur 3, totalisant 204 voix sur 286, qui sont représentés. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut débiter à 9 heures 45 (voir répartition des voix et feuille d'émargement en annexe).

Il poursuit en présentant les différentes personnes invitées en l'occurrence :

Mesdames,

- Perrine HESSEL, membre du CAF de Dijon et représentante du Groupe Promotion Alpinisme.

Messieurs,

- Fabrice GAËREL, Membre du Conseil d'Administration du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne Franche-Comté ;
- Frédéric MICHEL-VILLAZ, Membre du CAF de Chambéry et Membre du Comité Directeur de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne.

Et en énonçant la liste des personnes excusées :

Mesdames,

- Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté ;
- Chrystel MARCANTOGNINI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne Franche-Comté, représentée ce jour par Monsieur Fabrice GAËREL ;
- Cathy ROUILLER, membre du CAF du Haut-Doubs, élue au Comité Directeur du Comité Régional et membre du Groupe Régional Alpinisme Féminin 2 ;
- Julia VILLEMIN, Présidente du BUC Alpin.

Messieurs,

- Guy BERÇOT, Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de la Fédération Française de Randonnée Pédestre ;
- Stéphane BOUCHER, membre du CAF de Dijon et webmaster du Comité Régional ;
- Philippe CARROS, membre du CAF de Belfort et DDT Vélo de Montage ;
- Quentin DEDOLE, Président de l'association NO LIMIT 70 ;
- Emmanuel GUET, Président du CAF du Pays de Montbéliard ;
- Cyril HENRY, Directeur de l'Association GTJ ;
- Thierry MAIRE, Membre de Varappe et Montagne Morteau et élu au Comité Directeur du Comité Régional ;
- Jean-Baptiste MARCHAL, Membre du CAF de Vesoul et Président du Comité Départemental 70 ;
- Francis PINOT, Président du CAF de Vesoul ;
- Olivier POHL, Président du CAF de Belfort ;
- Olivier QUETIER, Président du CAF Paron.

Puis le président fait part des changements de présidentes ou présidents qui ont eu lieu dans certains clubs durant la saison et les remercie pour leur investissement passé ou futur au sein de leur entité.

- Marjorie AMBROSIN a remplacé Catherine LECLERCQ au CAF du Haut-Doubs ;
- Xavier GUIZONNIER a remplacé Laurent BADOZ à Roc'N Loue Ornans ;
- Serge DEPRESZ a remplacé Vincent BUSCH à Varappe et Montagne Morteau ;
- Arthur FONTAINE a remplacé Alain ROULLE au CAF du Haut-Jura ;
- Olivier MAILLAND a remplacé Vincent JEANMICHEL au CAF de Mâcon.

Il ajoute, concernant les comités départementaux, que le CD21 a été dissout en Août 2023 car il n'y a plus qu'un seul club dans le département de la Côte d'Or et que le CD71 a été complètement renouvelé, dont le nouveau bureau est composé par :

- Sébastien CHEVRIER membre du CAF du Creusot-Monceau les Mines, Président ;
- Dominique REPIQUET membre du CAF de Tournus, Vice-Président ;
- Olivier LIÉNARD membre du CAF de Chalon sur Saône, Trésorier ;
- Vincent JEANMICHEL membre du CAF de Mâcon, Secrétaire.

Avant de poursuivre, Michel propose au président du club hôte, en l'occurrence Olivier MAILLAND, de prendre la parole. Olivier indique qu'il est président du CAF de Mâcon depuis une année en succédant à Vincent JEANMICHEL, ici présent. Il ajoute que leur club atteint bientôt 300 adhérents et qu'une nette progression a été constatée depuis les années COVID. Il y a une forte demande en escalade, alpinisme, randonnée et raquettes. Le club gère une école d'escalade et une école d'aventure, organise la Randonnée des 2 Roches en automne, le Trail des 2 Roches en début d'été (2 Roches = Roches de Solutré et de Vergisson).

Le club contribue aussi au Téléthon en proposant chaque année la descente en rappel de la façade de l'église Saint Pierre de Mâcon, dont la recette est reversée intégralement à l'institution. L'événement qui d'ordinaire a lieu le premier week-end de décembre aura lieu cette année les 8 et 9 Décembre 2023.

Nino CICCUI, qui a été chargé par son président de l'intendance en lien avec cette réunion, ajoute que le petit déjeuner d'arrivée a été offert par le CAF de Mâcon et que lors de la collation « éco-responsable », il proposera en dégustation des vins du terroir notamment St-Véran et Pouilly Fuissé.



Michel remercie Olivier et Nino pour leur intervention et reprend le cours de la réunion en passant en revue les différents points de l'ordre du jour qui seront abordés lors de cette l'assemblée générale. Ils sont en grande partie conformes à ceux qui ont été portés à la connaissance des présidentes, présidents et secrétaires de clubs et de comités départementaux ainsi qu'aux membres du Comité Régional par le biais des convocations successives. Un point a été ajouté, à savoir « Désignation du délégué du Comité Régional à l'AG supplémentaire de la FFCAM ».

3 Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2022

Pour rappel il s'agit du compte-rendu de la sixième assemblée générale du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté qui s'est prononcée le 03 Décembre 2022 sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 4 Décembre 2021
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités
 - Point Formation et Matériel
 - Point Milieu Montagnard
 - Point Prévention-Sécurité
 - Bilan Groupe Régional Alpinisme Féminin
 - Bilan Groupe Promotion Escalade
4. Rapport financier exercice 2021-2022
5. Perspectives 2022-2023
 - Plan de formation
 - Groupe Régional Alpinisme Féminin
 - Groupe Promotion Escalade
 - Groupe Promotion Alpinisme
 - Camp été 2023
 - Reconduction webmaster site Internet
6. Budget prévisionnel 2022-2023
7. Montant des cotisations 2023-2024
8. Nomination des vérificateurs aux comptes
9. Élection au comité directeur
10. Désignation des délégués du Comité Régional à l'AG nationale de la FFCAM
11. Questions diverses

N'ayant pas eu à ce jour de remarques particulières sur ce document joint à la convocation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport moral : verbatim du Président Michel RICARD

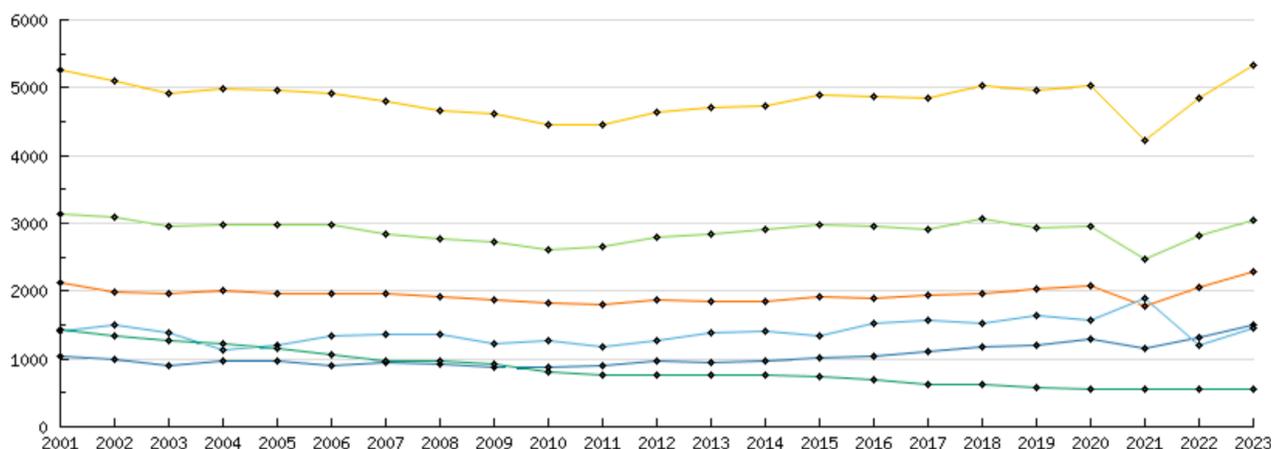
« Tout d'abord en terme d'effectifs, cet exercice a confirmé notre importante progression de 2022 après deux années COVID de nette baisse. En effet, notre objectif de la barre symbolique des 5000 adhérents a été nettement franchie pour finaliser 5347 licenciés en 2023 soit une progression de 9,6%. Le nombre de jeunes de moins de 25 ans a légèrement progressé tandis que le nombre d'adhérents qui n'ont pas renouvelé leur licence se maintient autour de 30%. Un excellent résultat qui devrait être confirmé en 2024 puisqu' au 15 novembre 2023 nous avons déjà enregistré une augmentation de 5% par rapport à la même date en 2022.

Ci-dessous les 2 tableaux représentant les effectifs par clubs en 2022-2023 et l'évolution annuelle des effectifs par catégories avec notamment 28% de jeunes de moins de 25 ans et toujours environ 43% d'adhérentes.

Club	Nom	Effectifs	Effectifs N - 1	Hommes	Femmes	Non Renouvelés	Jeunes -25 ans	%
2100	DIJON	682	634	386	296	160	127	18,62
2141	DE L'OUEST DIJONNAIS							
2156	DES TILLES							
2500	BESANCON	581	577	317	264	161	37	6,37
2501	BUC ALPIN BESANCON	43	45	26	17	10	2	4,65
2520	PAYS DE MONTBELIARD	242	177	140	102	48	73	30,17
2524	AS MOUTHE ESCALADE	92	49	50	42	15	50	54,35
2527	SECTION LISON							
2529	ROC'N LOUE	50	48	31	19	14	24	48,00
2530	HAUT DOUBS	413	360	223	190	87	80	19,37
2550	VARAPPE ET MONTAGNE	353	310	204	149	74	103	29,18
3900	LONS LE SAUNIER	349	310	211	138	143	147	42,12
3910	DOLE	63	67	40	23	26	8	12,70
3920	HAUT JURA	161	153	98	63	44	51	31,68
7000	VESOUL	142	128	78	64	51	34	23,94
7014	NO LIMIT 70	20	16	11	9	5	6	30,00
7027	DES VOSGES SAONOISES	105	82	52	53	32	48	45,71
7080	AUSANGATE	57	31	32	25	15	30	52,63
7100	MACON	269	251	159	110	80	79	29,37
7110	CHALON SUR SAONE	587	572	320	267	172	244	41,57
7113	GUEUGNON	9	11	6	3	2		0,00
7120	CREUSOT MONTCEAU LE	172	148	99	73	43	60	34,88
7170	TOURNUS	68	60	37	31	9	4	5,88
7196	GUEUGNON SECTION VA	17	17	8	9	1	3	17,65
8900	AUXERRE	249	232	138	111	85	93	37,35
8910	SENONAIS	11	21	7	4	10		0,00
8911	PARON	126	111	69	57	64	77	61,11
8912	PARON SECT CLEMENT P							
8913	USCC CHARNY SECTION							
9000	BELFORT	468	462	303	165	110	113	24,15
9020	TRACES COMMUNES	5	4	2	3	4		0,00
Total		5 334	4 876	3 047	2 287	1 465	1 493	27,99

Evolution des effectifs au 30 Septembre

N° de région administrative : 27



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif total	4702	4742	4887	4863	4839	5021	4961	5040	4233	4853	5334
Effectif jeune	943	971	1014	1028	1113	1183	1189	1302	1157	1313	1493
Effectif homme	2846	2898	2981	2962	2912	3063	2930	2952	2465	2805	3047
Effectif femme	1856	1844	1906	1901	1927	1958	2031	2088	1768	2048	2287
Effectif non renouvelé	1374	1416	1336	1520	1571	1525	1633	1570	1893	1203	1465
Effectif abonné LMA	762	752	733	700	634	633	573	559	545	562	549

Nos activités ont également confirmé le nouvel élan de 2022 nous permettant de remplir nos objectifs :

- Réussite de notre plan de formation avec 220 cafistes formés, en majorité de la région ;
- Poursuite de notre contribution à l'expérimentation et au déploiement des nouveaux cursus mis en place par la Fédération avec le soutien de notre ambassadrice Évelyne ;
- Soutien à des manifestations organisées par des clubs dont le Grand Parcours Ski de Randonnée Nordique du CAF Haut-Doubs ;
- Soutien au Groupe Régional Alpinisme Féminin 2 ;
- Soutien au Groupe Promotion Escalade porté par le CAF de Chalon sur Saône ;
- Lancement du Groupe Promotion Alpinisme ;
- Succès du camp d'été ;
- Maîtrise de notre budget.

Tous ces thèmes seront détaillés dans quelques instants mais auparavant je voudrais vivement remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet exercice, soit : Les membres du bureau, les membres du comité, les délégués techniques territoriaux, les comités départementaux, notre ambassadrice formation Évelyne, nos responsables de groupe Alika, Olivier et Christian sans oublier les clubs pour votre aide ou votre soutien.

Un bel exercice dont nous pouvons tous être satisfaits et fiers.

Pour le nouvel exercice 2023-2024 :

- Nous proposons de nouveau un plan de formation ambitieux issu des besoins exprimés par les adhérents suite à l'enquête diffusée au printemps pour former d'une

part nos adhérents vers l'autonomie en montagne et d'autre part nos encadrants pour assurer la pratique des activités en toute sécurité et en respectant le milieu naturel dans lequel nous évoluons ;

- Nous accompagnerons toutes les initiatives pour soutenir les clubs qui s'engageront pour lutter contre le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité ;
- Nous continuerons à soutenir le groupe de travail animé par Évelyne et Christian pour la mise en place, tout en les améliorant, des outils de prévention-sécurité ;
- Nous soutiendrons :
 - La 3^{ème} promotion du Groupe Régional Alpinisme Féminin ;
 - Le Groupe Promotion Escalade ;
 - Le Groupe Promotion Alpinisme ;
 - Ainsi que le RVDM organisé par le CAF de Dijon.
- Nous organiserons le camp d'été en 2024 dans la vallée de Maurienne qui devrait de nouveau rencontrer un vif succès ;
- Nous souhaiterions organiser une manifestation au niveau régional, pour marquer en 2024 les 150 ans de notre Fédération, tout en impliquant le maximum de clubs de notre territoire ; toutes les idées seront les bienvenues.

Bien évidemment toutes ces activités seront financées par la maîtrise budgétaire qui nous anime depuis plusieurs années sous la conduite rigoureuse de Michel.

En conclusion, encore un nouvel exercice ambitieux pour notre comité.

Avant de conclure je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de renouveler le comité lors de la prochaine olympiade. En effet, dans une année nous devons organiser les élections pour élire un nouveau comité qui s'engagera pour 4 ans à la gestion de notre territoire.

Afin de ne pas être confronté à une difficulté de succession, nous devons anticiper pour identifier au cours de l'année 2024 des candidats, en particulier pour les fonctions clés de Président, de Responsable des activités, de Secrétaire et de Trésorier. Il me semble indispensable d'en parler dès aujourd'hui afin d'éviter une rupture à l'issue de cette olympiade et d'assurer la pérennité de notre structure territoriale. Une période de recouvrement et de passage de témoin sera également mise en place pour permettre à nos successeurs de prendre le relais dans les meilleures conditions.

Donc n'hésitez pas si vous ou des membres de vos clubs ont envie de s'investir dans la gestion de notre territoire, vous serez les bienvenus.

Je laisse maintenant la parole à mes amis qui vont développer dans le détail l'essentiel de mes propos.

Je vous remercie pour votre attention. »

5 Rapport d'activités 2022-2023

5.1 Point Matériel et Formation par Daniel BUFFET, Chantal PRETOT et Évelyne GUIGNARD

En introduction de son propos, Daniel résume les actions du Comité Régional, à savoir une aide en matériel aux clubs moins conséquente cette année étant donné qu'il n'y a pas eu la subvention de la région, la mise en place de toutes les formations de niveau 2 destinées

aux personnes envisageant l'encadrement de sorties dans leur club, le soutien au Groupe Régional d'Alpinisme Féminin, au Groupe Promotion Alpinisme et au Groupe Promotion Escalade. De plus il précise que les stages de formation ont été proposés, lorsque cela était possible en fonction de l'activité, en respectant le schéma imposé par les nouveaux cursus.

Point matériel : Daniel rappelle que le budget « Investissement » de la région Bourgogne Franche-Comté n'ayant pas été voté, la subvention de 2500 € qu'elle accorde habituellement pour l'investissement en matériel ne sera pas possible pour cet exercice.

Toutefois il a été décidé lors comité directeur du 25 Février 2023 que le Comité Régional aidera tout de même les clubs à l'achat de matériel à hauteur de 1500 € sous conditions :

- Clubs ayant peu de ressources (Réserves < 10 000 €) ;
- Aide limitée à 5-6 clubs de la région ayant ou pas une école ;
- Le Comité Régional prendra en charge, jusqu'à un cumul de 1500 €, 50 % de l'achat de matériel avec un plafond de 300 € (Exemples : si un club achète pour 500 € de matériel, le Comité lui verse 250 € et si un club achète pour 600 € de matériel ou plus, le Comité lui verse 300 €).

Seuls 3 clubs sur les 5 à 6 clubs pressentis ont déposé un dossier :

- No Limit 70 de Pesmes pour l'achat de divers matériel spécifique à la spéléologie pour un montant de 820 € ;
- Roc'N Loue de Ornans pour l'achat de divers matériel spécifique à l'escalade pour un montant de 730 € ;
- Varappe et Montagne de Morteau pour 2 DVA Néo Pro pour un montant de 600 €.

Point formation : Le bilan de l'exercice 2023 est très satisfaisant sachant que 20 stages sur les 24 prévus ont pu avoir lieu.

Les 4 stages annulés l'ont été pour différentes raisons :

- Un stage « Moniteur Grandes voies » annulé faute de participants ;
- Un stage « Certification Initiateur Ski de Randonnée » annulé car d'une part nombre de participants insuffisant et d'autre part pas suffisamment de temps entre le stage « Formation Initiateur Ski de Randonnée » et celui-ci permettant aux initiateurs stagiaires de se préparer correctement ;
- Un stage « Formation Initiateur Alpinisme » et un stage « Certification Initiateur Alpinisme » qui ont été annulés au printemps en raison de la météo et dont les agendas compliqués des stagiaires n'ont pas permis de les planifier pendant l'été.

Une formation « Dirigeantes Généralistes » a été organisée par Marinette BONDOUX en début d'exercice. Elle s'est déroulée dans les locaux du CDOS 25, a été animée par Eva POULICHET, directrice générale de la FFCAM et Alexandra GRAND responsable de la communication à la FFCAM et a réuni une quinzaine de participantes et participants.

Une formation « Gestionnaire EPI » a été mise en place par Chantal PRETOT. Elle a été animée par Stéphane BARSOT et a réuni 20 cafistes de la région.

En escalade ce sont 2 stages « Formation Initiateur SAE » qui ont eu lieu avec pour l'un d'entre eux un stage « Recyclage Initiateur SAE » associé, ainsi qu'un stage « Formation

Initiateur SNE » et un stage « Recyclage Initiateur SNE ». Conformément aux nouveaux cursus de formation, 2 stages « Certification Initiateur SAE » ont eu lieu de sorte à valider les brevets des initiateurs stagiaires. Chantal PRÉTOT a organisé un stage « Perfectionnement escalade » non diplômant ainsi que le stage « Qualification Via Ferrata » que proposait Olivier THA lors de l'exercice précédent et qui n'avait pas pu avoir lieu. En effet, selon la commission escalade, Olivier n'avait pas les brevets pour assurer ce type de stage.

Au niveau Sports de Neige, le stage « Neige et Avalanches Niveau 2 » organisé par Serge DEPREZ a pu avoir lieu, malgré la faible quantité de neige tombée dans le secteur du Grand-Saint-Bernard, les 7 et 8 Janvier 2023. L'autre stage « Neige et Avalanches Niveau 2 » organisé par Maxime COUSIN a eu lieu dans de meilleures conditions à Vallorcine les 4 et 5 Février 2023. François PERROS a proposé un stage « Formation Initiateur Ski de randonnée » selon la formule des nouveaux cursus à savoir un premier stage de 4 jours dit « Stage de formation » qui doit être suivi d'un stage de 2 jours dit « Stage de certification » mais qui n'a pas pu avoir lieu, car pas suffisamment de temps entre le stage « Formation Initiateur Ski de Randonnée » et celui-ci permettant aux initiateurs stagiaires de se préparer correctement. En ski-alpinisme, Jean-Michel LAMBERT a encadré un stage « Sécurité sur glacier niveau 2 » et en ski de randonnée nordique Nicolas SCHLUMBERGER a organisé un stage « Recyclage Initiateur Ski de Randonnée Nordique » dans le cadre du Grand Parcours Ski de Randonnée Nordique du CAF Haut-Doubs.

Concernant les stages « Cartographie-Orientation Niveau 2 », le stage de Olivier THA a eu lieu comme prévu à Besançon les 6 et 7 Mai 2023 tandis que Serge DEPREZ a animé les 3 et 4 Juin 2023 un stage à Morteau. Par ailleurs Jacquet SEVENET a organisé dans le cadre du CD71 un stage à Vauchignon les 18 et 19 Mars 2023.

Au niveau randonnée, Olivier THA a proposé en mai 2023 un stage « Formation Initiateur Randonnée Montagne » à Chapelle-des-Bois auquel 19 stagiaires ont participé. Tous ces stagiaires devront valider leur brevet après un « Stage de Certification » qui se résume pour la randonnée à l'examen d'un dossier et à un entretien individuel, pour s'assurer qu'ils ont effectué les obligations d'encadrement exigées. Olivier a aussi organisé en avril 2023 un stage « Recyclage Initiateur Randonnée Montagne » à Nant Sous Sainte Anne permettant à 9 initiateurs de mettre leur brevet à jour.

En alpinisme Philippe CROISSANT a proposé le premier week-end de mars un rassemblement alpinisme au Hohneck auquel une trentaine de cafistes ont participé. En revanche, les stages « Formation Initiateur Alpinisme » et « Certification Initiateur Alpinisme » ont été annulés au printemps en raison de la météo et les agendas compliqués des stagiaires n'ont pas permis de les planifier pendant l'été. Par ailleurs des journées de formation en alpinisme ont été encadrées par Christian THIOLOT, Émilien BOISSON et Philippe CROISSANT lors du camp d'été.

Les rassemblements des écoles de jeunes organisés par la DTT Jeunes Chantal PRÉTOT ont eu lieu le 18 Juin à Vesoul et le premier week-end de juillet sur les falaises de Moirans.

Par ailleurs le Comité Régional a pris totalement en charge les frais inhérents à la formation de 2 instructeurs : Corentin GOURVIL du CAF de Paron pour une formation « Instructeur Cartographie et Orientation » et Serge DEPREZ de Varappe et Montagne Morteau pour une formation « Instructeur Neige et Avalanches ».

Le Comité Régional a également participé financièrement à la conférence ANENA et au stage « Faire sa Trace » proposés par le CD 25.

Pour répondre à la question d'un participant, Chantal précise qu'il n'est pas nécessaire de redemander d'une année sur l'autre la labellisation d'une école mais que la perte du label reste possible si la commission fédérale se rend compte, via les données renseignées sur Extranet à la fin de chaque exercice, que les critères d'attribution du label ne sont plus remplis.



Les jeunes au rassemblement des écoles de Baume les Dames



Pour clore ce chapitre sur la formation le président propose à notre ambassadrice formation, en l'occurrence Évelyne GUIGNARD, d'intervenir pour faire un point sur la progression de la mise en place des nouveaux cursus.

Avant de revenir sur les principales étapes de la mise en place des nouveaux cursus pendant l'année écoulée, Évelyne souhaite rappeler le rôle d'une ambassadrice ou d'un ambassadeur formation. Ils sont un trait d'union entre les clubs, entre les adhérents des clubs et la fédération ; leur mission est de « Faire descendre, mettre à la portée de tout le monde les infos fédérales mais aussi faire remonter les infos du terrain ».

Sur l'exercice 2023, il y a eu 4 réunions « Ambassadrices/Ambassadeurs – Rémy MULLOT » toutes en visioconférence, soit environ une tous les 2 mois (Octobre et Décembre 2022, Février et Avril 2023). Pour la région Bourgogne Franche-Comté il y a eu, en plus, une réunion le 23 mars, 2023. Elle avait été initiée par Michel RICARD et le comité directeur, à laquelle tous les responsables de club ont été conviés. Elle a aussi relayé des informations aux référents, présidents et DTT en Septembre 2022 ainsi qu'en Mars et Juin 2023.

Puis elle expose ce qui a été fait au cours de l'exercice 2023 :

- Formation pratiquants initiés et perfectionnés dans tous les clubs ;

- Formation des cadres « Initiateur stagiaires » et « Initiateur certifié » ;
- Mise en place attestation pratiquant en Mars 2023 :
 - Initiateurs « accrédités » --> Compétences « Initiés » ;
 - Instructeurs « accrédités » --> Compétences « Perfectionnés ».
- Formation cadres étendue aux activités Trail et Snowboard ;
- Première expérimentation pour « Initiateur qualifié Randonnée alpine » ;
- Publications :
 - Note fédérale « Formations des instructeurs » ;
 - Lettre formation « Randonnée 2023 » et fiches « initiés et perfectionnés ».

Évelyne explique pourquoi ces dernières sont parues seulement en Juin 2023 : un constat avait été fait en 2022 que les contenus proposés par la fédération n'étaient pas adaptés. Ils ont donc été remaniés, grâce notamment au CAF de Tournus, qui à la demande de Patrick CAILLOT, le DTT randonnée de l'époque, avait accepté d'être un club pilote et a proposé, avec le concours d'autres clubs de la région, des modifications pour aboutir à la mouture actuelle.

Avant d'exposer ce qui est prévu pour le prochain exercice, Évelyne souhaite évoquer à nouveau comment est agencé la communication entre elle et les clubs. Il avait été convenu, au niveau du Comité Régional, que les courriers seraient envoyés aux présidentes, présidents, secrétaires des clubs et comités départementaux, aux DTT ainsi qu'aux référentes et référents afin d'être sûr d'être informé. Cette information concerne tout le monde, de l'adhérent à l'instructeur. Il serait bien qu'elle soit relayée par les référents ou responsables de club à tous les cadres.

Pour l'exercice 2024 est prévu :

- Arrêt des UF vers l'autonomie ;
- Fin de l'expérimentation des thèmes 3 et 4 ;
- Des changements d'appellation :
 - Carto 1 = Environnement de pratique, milieu montagne 1 ;
 - Carto 2 = Environnement de pratique, milieu montagne 2 ;
 - NA 1 = Environnement de pratique, milieu enneigé 1 ;
 - NA 2 = Environnement de pratique, milieu enneigé 2.
- Sera mis en place une application permettant à un initiateur avec expérience de valider un perfectionné ;
- Certification initiateur, initiateur qualifié et instructeur sur dossier ;
- Responsable de la formation : Fabien Ibarra, cadre technique fédéral, f.ibarra@ffcam.fr.

Suite à son intervention, quelques échanges ont lieu sur le fait que certaines dénominations de formation ne sont plus guère parlantes (Ex : Environnement de pratique, milieu montagne 1 ou 2 qui remplacent Carto 1 ou 2) et sur le problème du nombre insuffisant d'instructeurs dans la région pour valider le niveau « Perfectionné » des pratiquants. Concernant ce dernier point, il est prévu de donner la possibilité à un initiateur qualifié de procéder à ces validations. Cette procédure n'est pas encore disponible sur les espaces licenciés car comme le souligne Frédéric MICHEL-VILLAZ, le représentant du comité directeur de la FFCAM, les modifications des logiciels sont compliquées et du retard a été pris par le sous-traitant informatique.

Michel reprend la parole pour remercier tous les organisateurs de stage, Daniel et Michel pour leur implication dans l'administration, Chantal pour la gestion des écoles et Évelyne

pour le travail d'information qu'elle effectue auprès des clubs. Il rappelle à ce sujet que la volonté du Comité Régional est de bâtir un réseau de référents Formation dans chaque club qui puissent faire le lien avec Évelyne. À l'heure actuelle, malgré l'avoir rappelé maintes fois lors de précédentes réunions ou par courriel, seuls 11 clubs ont fourni le nom de ce correspondant. Toutefois il souligne qu'il y en a tout de même 2 de plus par rapport à la fin de l'exercice précédent et qu'une nouvelle pique de rappel sera effectuée suite à cette assemblée générale.

Pour terminer Daniel précise que 3 manifestations proposées par les clubs ont été subventionnées à 500 €, le jubilé du CAF du Pays de Montbéliard, la compétition Paron la Diff' du CAF de Paron et le Grand Parcours Ski de Randonnée Nordique organisé par le CAF Haut-Doubs.

5.2 Point Milieu Montagnard par Marinette BONDOUX et Jean BERTRAND

Marinette BONDOUX est sollicitée par le président pour faire le point sur ce thème au niveau de la région.

- En Bourgogne, il y a eu une participation aux rencontres organisées par Natura 2000, l'ONF, les réserves naturelles, STRADDET ;
- En Franche Comté, aucun contact avec ces entités, ni le Comité de Massif du Jura ou les parcs régionaux. Il y a un besoin d'un partage avec les cafistes impliqués dans les actions concernant le Milieu Montagnard, au moins pour diffusion des actions entreprises ;
- Plusieurs rencontres ont été organisées dans les clubs avec Jean Bertrand président de la CFFM (Montbéliard, Vesoul, Belfort, Ausangate, Dijon, Comité Régional BFC). Ce fût l'occasion de moments d'échanges et de sensibilisation autour de la préservation de notre milieu face au changement climatique concernant :
 - Les déplacements ;
 - La pertinence des calendriers d'activités ;
 - La fresque du climat ;
 - Le matériel technique.
- Sur site du Comité Régional BFC, on peut retrouver les informations concernant les arrêtés de biotopes, Biodiv'sports (dispositif national visant à concilier les pratiques de sports de nature et la préservation de la biodiversité).

À la suite de la communication de Michel RICARD du 25 Novembre 2023 à destination des clubs de la région, un exemple d'action du CAF de Belfort est présenté via la bande annonce d'un film, lequel relate l'exploit de 2 cafistes de son club, rallier le sommet du Mont-Blanc sans aucune assistance mécanique.

Pour rappel, ci-dessous la communication de Michel du 25 Novembre 2023 :

Dans le cadre de nos réflexions au niveau du comité régional sur des projets relatifs à la Protection du Milieu Montagnard il me semble très intéressant de vous faire part de celui de deux cafistes du CAF de Belfort qui sont prêts à le partager avec les adhérents de vos clubs qui le souhaiteraient lors d'une soirée/débat qui pourraient être organisé par vos soins ou en regroupement de clubs par zone géographique de notre région.

Durant l'été 2021, Clément et Nicolas se sont lancés dans le projet de réaliser l'ascension du mont-Blanc sans aucune assistance mécanique... Conduisant à une aventure avec un départ à vélo depuis la maison !

UN VOYAGE ENTIÈREMENT MOTORISÉ... PAR LEUR CŒUR

Pas d'exploits techniques ni de grande première au programme, pourtant les efforts à fournir ont été intenses ! La volonté de vivre une aventure qui leur ressemble fut l'énergie renouvelable de Nicolas et Clément (garantie 0% green-washing). Un voyage entièrement motorisé par leur cœur, piloté par leurs émotions et motivé par l'envie de respecter la nature sauvage qu'ils admirent tant.

REDONNER DU SENS AU MOT « VOYAGE »

Ce projet est à l'origine un défi personnel mais avec le temps une orientation écologique s'y est ajoutée et a pris une part importante. Aujourd'hui Nicolas et Clément souhaitent le faire connaître au plus grand nombre pour montrer que pour toute activité, il est possible de « changer d'approche ».

Voici le lien vers la bande annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=sa-dspfGLJI>

Pour information, le film dure 45 minutes et une petite dizaine de soirées/débats a déjà été réalisée avec 10-15 minutes de présentation du projet suivi de la projection du film puis d'un débat.

Par avance je vous remercie pour l'intérêt que vous porterez à cette initiative et si vous le souhaitez nous pourrions échanger sur la meilleure forme de diffusion lors de notre AG du Comité Régional du 2 décembre prochain.

Bien cordialement

Michel RICARD

Puis Marinette présente en quelques mots les actions prévues pour 2024 :

- Correspondants environnement dans les comités territoriaux et les clubs ;
- Plan d'actions transversal aux activités ;
- Création d'un label ;
- Bilan carbone ;
- Implications dans les organismes de protection de l'environnement ;
- Poursuite de « Que La Montagne est Belle » (QLMB).

Jean BERTRAND, le président de la Commission Fédérale de Protection de la Montagne (CFPM), complète l'intervention de Marinette en indiquant que les initiatives locales des clubs sont répertoriées dans la page « Milieu Montagnard » du site internet de la FFCAM, avec par exemple :

<https://www.ffcam.fr/les-initiatives-locales-biodiversite.html>

<https://www.ffcam.fr/initiatives-locales-climat.html>

<https://www.ffcam.fr/initiatives-locales-espaces-protoges.html>

<https://www.ffcam.fr/initiatives-locales-mobilite.html>

À ce propos, Serge DEPREZ fait part de 2 actions initiées sur le secteur du Val de Morteau :

- Le défi Varapp'en vélo 2024, à l'initiative de Varappe et Montagne, pour inciter les grimpeurs à venir à vélo au mur ou aux falaises ;
- Un projet d'association collégiale, Vél'Haut'Doux, pour promouvoir dans le Val de Morteau, les déplacements quotidiens à vélo et développer les aménagements pour plus de sécurité.



Pour conclure sur ce point, Michel RICARD précise que des clubs ont déjà organisé des sessions « Fresque du climat ». Pour cela il suffit de trouver un animateur de la fresque proche de son club avec éventuellement l'aide de Marinette ou de Jean.

De plus il rappelle que l'un des objectifs du Comité Régional est de sensibiliser de manière plus large l'ensemble des clubs de la région via un référent « Milieu Montagnard » désigné dans chaque club. À l'heure actuelle, malgré l'avoir rappelé maintes fois lors de précédentes réunions ou par courriel, seuls 13 clubs ont fait cette démarche. Toutefois il souligne qu'il y en a tout de même 3 de plus par rapport à la fin de l'exercice précédent et qu'un nouvel appel sera effectuée suite à cette assemblée générale.

Jean BERTRAND intervient à nouveau pour signaler qu'au niveau national il y a aussi un léger mieux : en effet le nombre de référents « Milieu Montagnard » a doublé pour atteindre actuellement une centaine pour environ 400 clubs répertoriés en France.

5.3 Point Prévention-Sécurité par Christian THIOLOT et Benjamin LIMARE

Christian THIOLOT rappelle que, la Prévention-Sécurité étant l'affaire de tous, il avait sollicité l'assemblée présente à l'AG de 2022 à Vesoul. Son appel a été entendu puisque Amélie DELACOURT du CAF de Vesoul a rejoint le groupe de travail, qui désormais est

composé de 4 personnes : Amélie DELACOURT du CAF de Vesoul, Évelyne GUIGNARD, Benjamin LIMARE et Christian THIOLOT, trois adhérents au CAF de Besançon.

Cela a boosté leurs efforts car ils ont augmenté leurs rendez-vous de travail, à savoir un environ tous les deux mois. Ils ont traité 18 cas d'incidents et accidents envoyés par quelques clubs qu'ils remercient d'avoir participé à ce travail de longue haleine et incitent les autres clubs à collaborer également. Une synthèse et une fiche des événements récurrents a pu être établie à partir des éléments recueillis. Plus de retours d'événements auraient permis d'affiner ce travail, d'ailleurs, il faudra revoir ensemble la façon de remplir les fiches de déclarations d'événements car certaines sont difficilement exploitables.

Il ajoute qu'ils sont des bénévoles comme nous tous, et donc, qu'ils ont aussi leurs imperfections, qu'ils n'ont pas assez échangé avec les référents Prévention-Sécurité des clubs de la région mais qu'ils ont maintenant du contenu à leur fournir et espèrent que tous ces efforts donneront des résultats en matière de prévention.

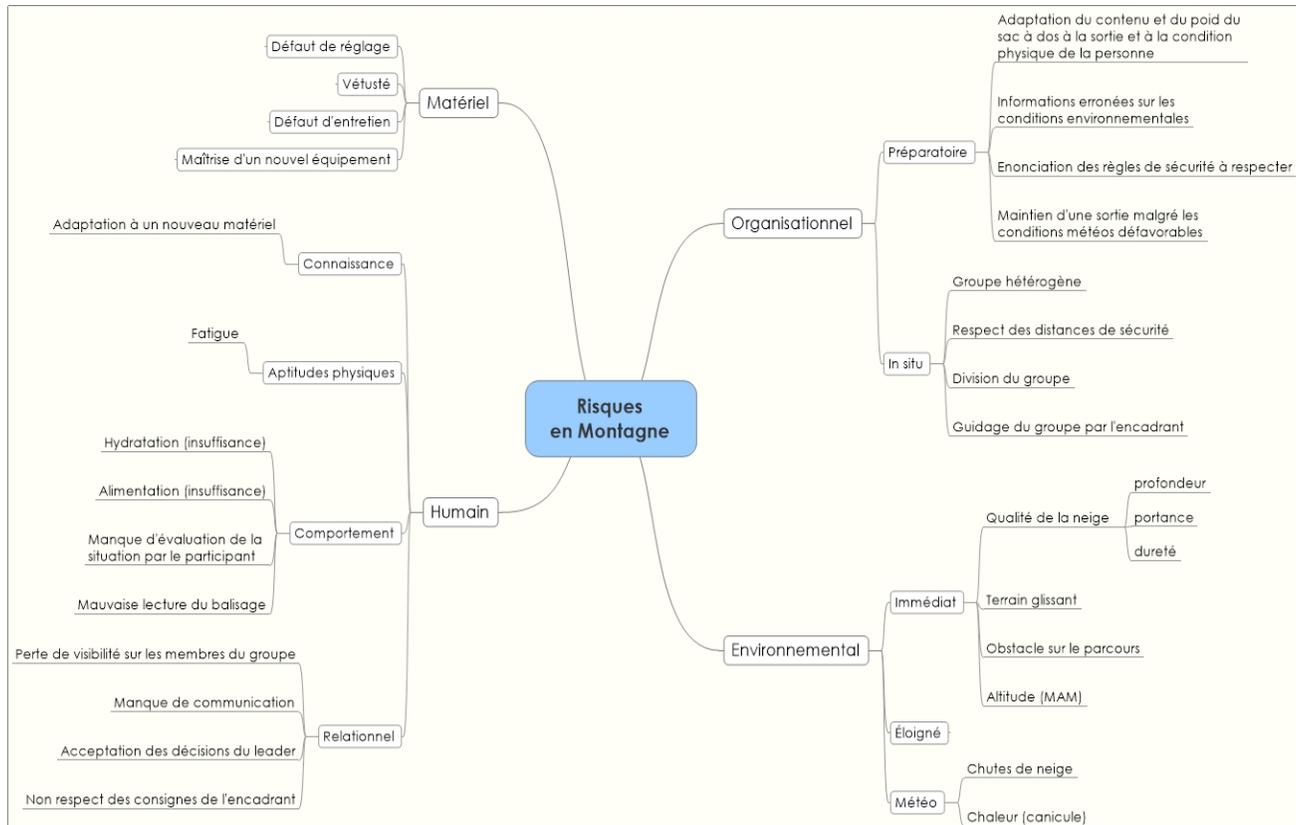
Bien que très sensible à l'accidentologie, Christian n'est pas pour autant un expert, il a bien des idées en tête... mais pour les mettre sur papier c'est tout un art. Il a la chance d'être accompagné de 3 personnes pour qui la technique n'est pas un problème, il passe donc la parole à Benjamin qui va nous présenter leur travail.

Le groupe a constaté une augmentation des déclarations d'événements par rapport à l'exercice précédent : 18 déclarations ont été reçues et analysées dont le bilan est le suivant :

- Les clubs ayant envoyé des déclarations : 10 pour le CAF de Dijon, 4 pour Besançon, 1 pour Belfort, 1 pour le CAF Haut-Doubs et 1 pour Varappe et Montagne Morteau ;
- Les activités concernées : 10 pour le ski de randonnée, 6 pour la randonnée pédestre, 1 pour le vélo de montagne ;
- Les types d'événements : accident avec fractures multiples ou rupture de ligaments, entorse, hématomes ;
- Les causes avec facteurs humains prépondérantes : manque d'entraînement, condition physique insuffisante, hydratation insuffisante, problème de communication entre les membres du groupe, non-respect des consignes données par l'encadrant ;
- Les causes avec problème matériel : poids du sac, vétusté des chaussures, non déclenchement de fixations car matériel pas contrôlé avant la saison.

Par ailleurs le groupe a travaillé sur un document graphique « Fiche cartographique des risques » avec notamment les activités les plus à risque et les causes d'accident les plus fréquentes.

Sur ce document, Benjamin indique qu'on retrouve les 2 principales causes d'événements indésirables à savoir le côté « Organisationnel » et le côté « Humain » sans toutefois négliger les 2 autres causes moins importantes « Matériel » et « Environnemental ».



Christian reprend la parole pour présenter le plan d'actions du groupe de travail pour le prochain exercice :

- Poursuivre les analyses d'événements : De toute évidence, ils ne pourront le faire qu'à partir des éléments qu'ils recevront. Ils solliciteront bien entendu les clubs, pour faire passer l'information auprès de leurs référents et adhérents ;
- Envoyer le bilan 2022-2023 aux clubs pour diffusion : Tout le travail qui vient d'être fait ne va pas rester dans les tiroirs, comme habituellement ils vont le diffuser auprès des clubs, des présidents et des référents prévention-sécurité ;
- Présenter le travail du groupe « Gestion des Risques en Montagne » à l'ensemble des clubs : Ils vont voir dans les prochains jours comment faire pour diffuser, probablement par le biais d'une visio-conférence afin de toucher l'ensemble des personnes relayeuses, charge ensuite à elles de faire passer l'information et la formation auprès des adhérents ;
- Préparer de nouveaux outils pour sensibiliser à la Prévention des Risques : Comme les adhérents auront reçu les informations, ils auront plus de contenu pour poursuivre leur action et essayer d'améliorer ce qui a déjà été fait, mais également pour trouver de nouvelles voies, de nouveaux outils à transmettre et espérer un jour, ne plus avoir d'incidents dans la Région.

Michel RICARD rappelle que l'un des objectifs du Comité Régional est de déployer ces points de manière plus large sur l'ensemble des clubs de la région via un référent Prévention-Sécurité désigné dans chaque club. À l'heure actuelle, malgré l'avoir rappelé maintes fois lors de précédentes réunions ou par courriel, seuls 13 clubs ont fait cette démarche. Toutefois il souligne qu'il y en a tout de même 2 de plus par rapport à la fin de l'exercice précédent et qu'une nouvelle pique de rappel sera effectuée suite à cette assemblée générale.

5.4 Bilan Camp été 2023 par Serge DEPRESZ

Le camp d'été s'est déroulé du 8 au 22 juillet 2023 aux Contamines-Montjoie. Le fait de l'avoir avancé de 2 semaines par rapport aux camps précédents n'a pas été préjudiciable quant à la fréquentation. En effet ce sont 123 adhérents en provenance de 15 clubs de la région qui se sont présentés avec, c'est à noter, 55 % d'entre eux pour qui il s'agissait d'une première participation.

De belles activités ont été proposées en randonnée, escalade, alpinisme, via ferrata avec une sécurité remarquable car aucun accident n'est à déplorer. Par ailleurs des journées de formation en alpinisme ont été encadrées par Christian, Émilien et Philippe et on notera la présence de 4 filles du GRAF, celle de quelques jeunes du Groupe Promotion Alpinisme ainsi que des écoles d'aventure de Besançon et de Varappe et Montagne Morteau.

5.5 Bilan Groupe Promotion Escalade Chalon sur Saône par Olivier LIÉNARD

Olivier LIÉNARD rappelle que le groupe est sous sa responsabilité et qu'il est composé de 16 jeunes principalement de Chalon sur Saône. Ce sont des jeunes grimpeurs souhaitant bénéficier d'un entraînement plus soutenu pour progresser sur tous types de supports (Artificiels, Naturels) et toutes modalités de pratique (Blocs, Couennes, Grandes Voies, Compétitions).

Ils ont la chance de bénéficier d'un staff « technique de 4 personnes pour progresser :

- Romain : Brevet d'état d'escalade et cordiste. Moniteur d'escalade au CAF Chalon depuis de nombreuses années. Encadre les entraînements en salle mais également en falaise ;
- Myriam : Championne du monde de bloc, diplômée STAPS, certifiée en préparation mentale du sportif. Assure la coordination des entraînements, la préparation mentale et la préparation physique spécifique des grimpeurs ;
- Thierry : Kiné du sport et passionné de montagne, spécialisé dans la prévention et le traitement des pathologies liées à la pratique sportive. Apporte son expertise en tant que préparateur physique et assure le suivi médical des grimpeurs ;
- Jérémy : Professeur d'EPS spécialiste escalade, initiateur. Coordonne les activités et le planning du groupe.

Olivier ajoute que de son côté il complète cette équipe en se consacrant surtout à l'aspect administratif du groupe.

Puis il fait part des moyens qui sont mis à disposition des jeunes :

- Un entraînement spécifique par semaine : préparation physique générale et spécifique, préparation mentale, technique ;
- Un entraînement spécifique à la compétition par semaine : lecture de voies, appropriation des règlements de compétitions, entraînement spécifique aux modes de compétition, tactique et stratégie des épreuves, etc... ;
- Planification d'un programme annuel individualisé pouvant être réalisé sur une ou deux séances supplémentaires en fonction de l'âge et du niveau du grimpeur ;
- Organisation d'entraînements ponctuels sur d'autres structures artificielles ou naturelles ;
- Organisation de stages de cohésion et d'ouverture sur d'autres pratiques « montagne » (cascade de glace, ski, alpinisme, etc...) ;

- Participation aux évènements, encadrements, formations fédérales, etc..., et actions de financement.

Une activité est prévue un week-end sur 2 : entrainement, sortie, compétition... avec comme critère : une grosse motivation des grimpeurs et l'engagement des parents.

Pour terminer son intervention Olivier fait part du bilan des activités et sorties SAE et SNE réalisées de Septembre 2022 à Juillet 2023

- 3 sorties falaise ;
- 5 sorties SAE ;
- 3 stages de 2 à 10 jours (Fontainebleau, Jura, Briançon) ;
- Piolets jeunes ;
- 1 journée modelage de prises avec Volx Climbing ;
- 3 jeunes formés initiateur ;
- Participation à 3 évènements grimpe ;
- 4 actions de financement (J&P).

Ci-dessous le groupe lors de la journée modelage de prises :



Le président félicite Olivier et son équipe pour leur disponibilité vis-à-vis de ces jeunes et d'un autre côté le trésorier fait remarquer que l'engagement du bénévolat est bien mis en valeur au niveau de la comptabilité du groupe, à raison d'environ 10 000 €.

5.6 Bilan Groupe Promotion Alpinisme par Christian THIOLOT et Perrine HESSEL

Le président donne la parole à Christian THIOLOT qui a proposé de créer un Groupe Promotion Alpinisme Régional pour des jeunes, filles et garçons, entre 18 et 25 ans,

initiative qui avait reçu un aval favorable des membres du Comité Régional lors d'une précédente réunion.

Christian commence son intervention en précisant que la première année de fonctionnement du Groupe Promotion Alpinisme vient de s'achever. Malgré un printemps défavorable côté météo, 3 des sorties prévues ont été annulées, dans l'ensemble il a été réalisé ce que qui était prévu. Notamment une course d'alpinisme hivernal à la Pointe percée, avec quelques couloirs de 50°, une belle traversée dans la pente (environ 70°) quelques descentes en main courante et bien entendu une approche et réchappe à ski. Les jeunes n'ont pas pu être présents sur toutes les sorties mais ils ont tout de même été réguliers.

Quatre d'entre eux étaient présents au camp d'été. Christian a ainsi pu passer plus de temps avec chacun individuellement, ce qui a valu à Oscar de « se manger » une course de 13h30 avec lui... Il a avoué qu'il était un peu « défait » en arrivant au parking où attendait sa maman. À l'occasion de ce camp, une deuxième fille issue du CAF de Lons le Saunier a été intégrée au groupe. Elle ne s'est pas trouvée perdue car lors d'une sortie de trois jours, Aiguillette d'argentière, Mont Blanc du Tacul et Traversée des Crochues, elle y a retrouvé un jeune qui a fréquenté la même école qu'elle. Christian connaît tout de leur histoire commune et de leur école.

Un groupe plus conséquent de 7, sur les 9 jeunes qu'il comporte, est venu pour la dernière sortie en septembre à l'occasion de laquelle a été fait une séance d'artificiel à Argentière et l'Arête de Fénéstral en Suisse. Le côté technique de la pratique de l'alpinisme commence à prendre place chez ces jeunes. La deuxième année devrait compléter leurs connaissances et les amener vers l'autonomie, du moins Christian l'espère. Pour celles et ceux qui voudraient en savoir plus, Christian vous renvoie sur le site du Comité Régional à la rubrique « Activités => Groupe Promotion Alpinisme ». Vous y trouverez les comptes rendus des jeunes ainsi que quelques photos.

Lien de la page : <https://cr-bourgognefranche-comte.ffcam.fr/gpa.html>

Michel RICARD remercie Christian pour ce résumé très complet des activités de la première année du groupe et confirme que le site internet du Comité Régional est vraiment bien alimenté par les jeunes. Il propose ensuite à Perrine HESSEL d'apporter son témoignage pour compléter les propos de Christian.

Perrine est licenciée au CAF de Dijon et a été invitée par sa présidente à participer à l'assemblée générale. Elle confirme que la météo a bien compromis les sorties hivernales mais néanmoins elle a pu toucher à toutes les activités proposées. Une bonne ambiance règne dans le groupe et des sorties « off » ont pu être réalisées en toute sécurité.

À la question de Patrice FOUSSIER qui demande à Christian s'il a détecté chez ces jeunes la possibilité de s'engager dans un cursus d'initiateur alpinisme, il répond que certains d'entre eux le pourraient mais que le but de ce groupe est avant tout de les amener à être autonomes.

Ci-dessous quelques photos du groupe :

- Première journée de formation à la Fauconnière ;
- Traversée raide à la Pointe Percée ;
- Au sommet de l'arête de Fénéstral.



5.7 Bilan Groupe Régional d'Alpinisme Féminin Promotion 2

Le président exprime sa déception car aucune des filles du groupe est présente pour faire un bilan des activités.

Ci-dessous les quelques données transmises par le groupe en amont de la réunion :

- Formation sur 2 ans de 6 femmes cafistes de Bourgogne Franche-Comté.
- Vers l'autonomie en alpinisme avec Guide de Haute Montagne.
- Guide : Benjamin Soufflot, Coordinatrice : Alika Bertrand.



Et un tableau résumant les activités pendant ces 2 années de formation.

9-10/10/21	La Brême + Baulmes	Révisions manip à la Brême + grande arête des Aiguilles de Baulmes
5-6/02/22	Métabief + Chamonix	Cascade de glace Métabief + Vallée blanche à ski
30/04-01/05/22	Vauchignon	Cartographie
21-22/05/22	Vercors	Mont Aiguille (Tour des gémeaux) + arête de Cornafion
1-5/07/22	Chamonix	Cacao girl + frête des Charmoz + arête à Lolo + arête des Cosmiques + couenne aux Gaillands + Praz torrent
29/07-01/08/22	Camp d'été CAF La Bérarde	La Grande Rochaille + la Dibona
08/08/22	Aiguilles de Baulme	Tournage France 3
1-2/10/22	Vallorcine	Dry et artif Saint-Gervais + Tichodrome (Dorénaz)
27/11/22	Noirefontaine	Artif avec SLE
11-12/02/23	Col des Mosses + Chamonix	Goulotte à Pollux + cascade de glace à la crèmerie (Argentière)
27-30/05/23	Chamonix	Pointes Lachenal + (Tour ronde) + Entrèves + Tacul + Dalle de Vallorcine
7-9/07/23	Champex	Aiguille sans nom + Tête blanche
19-21/07/23	Camp d'été CAF aux Contamines	Tête de la Cicle (éperon de la Cicle) + Couenne à la Duchère

6 Rapport financier exercice 2022-2023 du Trésorier Michel LETHIER

Le président Michel RICARD précise que toutes les actions qui ont été passées en revue précédemment sont sujettes à avoir un impact sur la trésorerie du Comité Régional et il invite le trésorier Michel LETHIER à présenter son rapport financier pour l'exercice 2022-2023.

Michel rappelle que le compte de résultats du Comité Régional distingue les opérations propres au Comité Régional (matériel, fonctionnement du Comité, gestion des formations, subventions reçues et versées, recette cotisations) de celles des trois groupes spécifiques, le Groupe Régional Alpinisme Féminin, le Groupe Promotion Escalade et le Groupe Promotion Alpinisme.

Cette année encore, les actions et opérations menées par le Comité Régional au cours de l'exercice 2022-2023 ont été nombreuses mais leur coût a été inférieur de 20 % à celui de l'exercice précédent en raison de l'absence d'achat de matériel et de la non réalisation de stages coûteux programmés.

- Au niveau des opérations propres au Comité Régional (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2022/2023 au 30/09/2023

CHARGES	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023	PRODUITS	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023
Matériel région	5 860,94	0,00	0,00	Matériel région prêt clubs	3 367,93	0,00	0,00
Charges Fonctionnement	5 513,68	6 366,00	5 158,04	Subventions diverses	11 998,00	9 000,00	10 008,00
Fournitures	165,48	200,00	229,63	Dotations ANS FFCAM exercice N	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Achats produits siglés FFCAM	0,00			Subvention Région Bourgogne FC reliquat N-1			
Frais de siège	50,00	50,00	50,00	Subvention Région Bourgogne FC Exercice N	4 000,00	1 500,00	1 500,00
Déplacements	2 837,70	3 200,00	2 402,00	Subvention FFCAM formation cadres	4 090,00		3 787,00
Missions	897,89	1 000,00	522,60	Subvention FFCAM formation pratiquants	838,00	5 000,00	1 321,00
Réceptions	322,83	500,00	655,26	Subvention FFCAM actions jeunes	570,00		900,00
Affranchissement, téléphone, zoom	251,62	300,00	184,19	Dotations FFCAM	8 054,40	9 950,00	10 470,90
Services bancaires	46,16	50,00	48,36	Transfert siège	2 203,20	2 450,00	2 450,40
Mise à jour site Internet	692,00	816,00	816,00	Cotisations (1,50 €)	5 851,20	7 500,00	8 020,50
Cotisation CROS	250,00	250,00	250,00				
Actions activées	38 697,34	47 519,00	31 099,46	Participation Stagiaires Activités	26 239,00	29 960,00	23 638,50
Sous total frais honoraires	15 150,00	16 800,00	11 080,00				
Sous total frais de stages	23 547,34	30 719,00	20 019,46				
Subventions Clubs FFCAM	3 000,00	3 000,00	2 400,00	Produits financiers Bourgogne Franche-Comté	124,08	243,00	243,10
Subvention CAF HT Doubs Grand Parcours	0,00	500,00	500,00	Intérêts Livret Bleu	124,08	243,00	243,10
Subvention CAF Macon Festival Film Av				Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 200,00
Subvention CAF Dijon Randonnée automne	500,00			Autres produits exceptionnels divers	0,00	0,00	1 200,00
Subvention CAF Belfort Marathon Ballons	500,00			Dons			
Subvention CAF Paron Contest Difficulté	500,00	500,00	500,00	Reprise sur Provision	2 960,34	4 193,66	0,00
Subvention CAF Besançon jumelage	500,00			Reprise provision financement stages	2 960,34	4 193,66	
Subvention CAF Besançon TUB	500,00						
Subvention CAF Montbéliard Jubilé	0,00	500,00	500,00				
Subvention CAF Belfort "Ménage ton Ballon"	500,00						
Attente attribution							
Aide financière achat matériel clubs		1 500,00	900,00				
Dotations provisions	0,00	0,00	6 500,00	Reprise sur réserves générales	0,00	3 412,14	
Provision financement stages	0,00	0,00	0,00				
Total charges	53 071,96	56 885,00	45 157,50	Total Produits	52 743,75	56 758,80	45 560,50
Résultat (bénéfice)			403,00	Résultat (perte)	328,21		
TOTAL GENERAL	53 071,96	56 885,00	45 560,50	TOTAL GENERAL	53 071,96	56 758,80	45 560,50

De manière globale, Michel indique que :

Un excédent assez minime de 403.00 € est constaté avec 45 157.50 € de dépenses et 45 560.50 € de recettes.

De manière plus détaillée il analyse les résultats au niveau des actions de formation :

- Si l'on prend en compte les seules dépenses et recettes actuelles liées aux diverses actions de formations ou soutien des groupes espoir et actions menées par le CD 25, on relève comme montant total des dépenses la somme de 31 089.46 € ;
- En recettes, au titre des participations des stagiaires et des subventions reçues (subvention ANS, Région fonctionnement, subventions FFCAM Formations et rassemblement jeunes) on relève le montant total des recettes la somme de 31 478.50 € ;
- Il est à noter l'excellent montant versé par le siège au titre des subventions formations (3 787.00 € pour les cadres et 1 322.00 € pour les pratiquants), illustration de l'effort de formation existant dans notre région ;
- De ce fait les actions 2022-2023 ont été entièrement financées et même présentent un résultat excédentaire de 2 557.04 €.

Puis au niveau de la gestion courante :

- Le total de ce type de dépenses du Comité Régional (achats matériel, charges de fonctionnement, aides aux manifestations des clubs) s'élève à 7 558.04 €. Ce montant est en forte baisse en raison du non achat de matériel et d'un soutien moindre au niveau des manifestations subventionnées ;
- Ce montant a été largement financé par les recettes courantes (cotisations - transfert siège, produits financiers, recette exceptionnelle) qui s'élèvent quant à elles à 11 914.00 €, d'où un excédent de 4 355.96 €.

L'excédent global des opérations propres du comité régional au titre des opérations réelles de l'exercice 2022-2023 s'établit donc à la somme de 6 903.00 €. De ce fait lors du dernier comité, il a été décidé d'abonder le montant des provisions pour les futures formations d'un montant de 6 500.00 €. Après constitution de cette dotation-provisions, le montant de l'excédent s'établit donc à la somme de 403 € qu'il conviendra d'affecter au compte de réserves.

- Pour le Groupe Promotion Escalade (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2022/2023 au 30/09/2023 GROUPE PROMOTION ESCALADE

CHARGES	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023	PRODUITS	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023
Depenses Honoraires	2 740,00	3 580,00	4 105,00	Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplacements SAE falaises	1 638,33	5 157,00	3 165,37	Subvention conseil Départ 71	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Hébergement et autres frais	1 621,60	4 650,00	4 285,70	Participations club CAF Chalon	746,83	1 500,00	2 000,85
Autres frais organisation entrées	1 126,50	2 576,00	3 347,00	Participation ACCRO GIVRY	400,00	400,00	
Fourniture matériel	0,00	743,00	2 167,08	Sponsoring MAIF	500,00	400,00	
				Recettes diverses entrées	2 779,60	1 974,59	1 240,15
				Participation grimpeurs		7 675,00	9 129,15
				Reprises sur réserves comité régional	0,00	2 056,41	2 000,00
Encadrement bénévolat		7 020,00	9 945,00	Encadrement bénévolat		7 020,00	9 945,00
Total dépenses	7 126,43	23 726,00	27 015,15	Total recettes	7 126,43	23 726,00	27 015,15
Excédent	0,00			Déficit			
Total charges	0,00	23 726,00	27 015,15	Total produits	7 126,43	23 726,00	27 015,15

- Le montant des dépenses est strictement au niveau du montant des recettes à savoir 27 015.15 € dont 9 945.00 € d'encadrement bénévole ;
- En 2022-2023, comparé à l'exercice précédent, ce montant de 27 015.15 € a triplé.

L'importance de ces montants pour un groupe espoir traduit la vitalité de ce groupe animé par Olivier LIÉNARD. Les actions de ce Groupe Promotion Escalade ont été financées comme suit :

- Subvention fédérale 1 500.00 € ;
- Subvention conseil départemental 71 1 200.00 € ;
- Participation CAF Chalon 2 000.85 € ;
- Sponsoring - Recettes manifestations 1 240.15 € ;
- Participations grimpeurs diverses 9 129.15 € ;
- Reprise sur la réserve du groupe 2 000.00 € ;
- Soit au total 17 070.15 €.

À noter l'importance du bénévolat de 9 945.00 € et à l'issue de cet exercice, le montant de la réserve du groupe est quasi nul soit 56.41 €.

- Pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2022/2023 au 30/09/2023 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 2 + FIN CURSUS

CHARGES	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023	PRODUITS	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023
Depenses Honoraires	3 740,00	5 780,00	3 830,00	Subvention FFCAM	1 200,00	1 200,00	2 000,00
Frais Déplacements SAE falaises		200,00		Subvention Comité Régional	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Hébergement et autres frais	460,10	2 730,00	1 737,76	Recettes sponsors	600,00	715,00	2 000,00
Recettes sponsors				Participation clubs FFCAM		1 283,30	
				Participation féminines	2 200,00	3 600,00	1 626,00
				Reprise sur réserves	111,80	911,70	911,70
Total dépenses	4 200,10	8 710,00	5 567,76	Total recettes	5 111,80	8 710,00	7 537,70
Excédent	911,70		1 969,94	Déficit			
Total charges	5 111,80	8 710,00	7 537,70	Total produits	5 111,80	8 710,00	7 537,70

- Les dépenses se sont élevées à 5 567.76 €, les recettes à 7 537.70 € grâce à l'apport de 2 000 € par des sponsors, à des subventions FFCAM, 2 000 € du siège et 1 000 € du Comité Régional et à la participation des féminines de 1 626.00 € ;
- L'excédent de 1 969.94 € constaté est la résultante de la non réalisation au cours de ce deuxième exercice des sorties de fin d'été prévues au titre de la fin du cursus de 2 années ;
- Cet excédent à affecter au compte de réserves de ce groupe sera consommé courant 2024 pour la réalisation de cette fin de cursus.

- Pour le Groupe Promotion Alpinisme (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2022/2023 au 30/09/2023 GROUPE PROMOTION ALPINISME

CHARGES	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023	PRODUITS	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023
Depenses Honoraires		1 250,00	350,00	Subvention FFCAM		1 200,00	1 500,00
Frais Déplacements		350,00	441,00	Subvention Comité Régional		1 500,00	1 500,00
Hébergement et autres frais		5 970,00	974,60	Participations jeunes ou clubs		4 870,00	
Total dépenses	0,00	7 570,00	1 765,60	Total recettes	0,00	7 570,00	3 000,00
Excédent	0,00		1 234,40	Déficit			
Total charges	0,00	7 570,00	3 000,00	Total produits	0,00	7 570,00	3 000,00

- Ce nouveau Groupe Promotion Alpinisme a été créé cette année sous l'impulsion de Christian Thiolot. Compte tenu de cette première année de démarrage, les dépenses ont été limitées à 1 765.60 € contre 3 000.00 € de recettes (subvention fédérale et subvention comité) ;
- L'excédent de fin d'exercice de 1 234.40 € sera à affecter au compte de réserves de ce Groupe Promotion Alpinisme.

- Globalement pour le compte de résultat consolidé (cf. tableau ci-dessous).

Le trésorier fait apparaître :

- Un montant de dépenses de 79 506.01 € contre 96 891.00 € prévu soit 82.06 % ;
- Un montant de recettes de 83 113.35 € contre 96 764.80 € prévu soit 85.78 % ;
- Et un excédent global de l'exercice de 3 607.34 € soit 4.54 % des charges globales de l'année.

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2022/2023 au 30/09/2023 consolidé

CHARGES	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023	PRODUITS	Budget Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023	Budget Réalisé 2022/2023
Charges Comité Régional	53 071,96	56 885,00	45 157,50	Recettes Comité Régional	52 743,75	56 758,80	45 560,50
Charges GRAF	4 200,10	8 710,00	5 567,76	Recettes GRAF	5 111,80	8 710,00	7 537,70
Charges Groupe Promotion Escalade	7 126,43	23 726,00	27 015,15	Recettes Groupe Promotion Escalade	7 126,43	23 726,00	27 015,15
Charges Groupe Promotion Alpinisme	0,00	7 570,00	1 765,60	Recettes Groupe Promotion Alpinisme	0,00	7 570,00	3 000,00
Total Charges	64 398,49	96 891,00	79 506,01	Total Recettes	64 981,98	96 764,80	83 113,35
Résultat bénéficiaire	583,49		3 607,34	Résultat perte			
Total	64 981,98	96 891,00	83 113,35	Total	64 981,98	96 764,80	83 113,35

Pour terminer son intervention Michel Lethier présente et commente le bilan de l'exercice arrêté au 30/09/2023 (cf. le tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Bilan 2022-2023 au 30/09/2023

ACTIF			PASSIF		
	30/09/2022	30/09/2023		30/09/2022	30/09/2023
Créances clubs FFCAM	1 365,17	0,00	Réserve Bourgogne Franche comté	17 411,45	17 083,24
Produits à recevoir	8 628,00	11 008,00	Réserve GRAF	0,00	0,00
Charges payées d'avance	395,00	197,21	Réserve Groupe Promotion escalade	2 056,41	56,41
Compte de liaison Chalon/Saône	0,00	0,00	Résultat Comité Régional N-1	-328,21	
Credit mutuel	1 556,75	814,15	Résultat Comité Régional 2022/2023		403,00
Livret Bleu CCM	14 972,42	19 915,52	Résultat GRAF N-1	911,70	
			Résultat GRAF 2022/2023		1 969,94
			Résultat Groupe Promotion escalade N-1	0,00	
			Résultat Groupe Promotion Esc 2022/2023		0,00
			Résultat Groupe Promotion Alp 2022/2023		1 234,40
			Provision pour stages	4 193,99	10 693,99
			Compte d'attente	0,00	0,00
			Charges à payer	2 672,00	493,90
			Produits perçus d'avance	0,00	0,00
Totaux	26 917,34	31 934,88	Totaux	26 917,34	31 934,88

Créances clubs	0,00 €	Charges à payer	493,90 €
		Frais déplacement bureau 30/09/23	193,90 €
Produits à recevoir	11 008,00 €	Subvention achat matériel Roc N'Loue	300,00 €
Subvention région BFC	1 500,00 €		
Subvention FFCAM GRAF	2 000,00 €		
Subvention FFCAM rassemblement Moirans	500,00 €		
Subvention FFCAM rassemblement Vesoul	400,00 €		
Subvention FFCAM Group promotion Alpinisme	1 500,00 €		
Subvention formation FFCAM	5 108,00 €		

- Au niveau de l'actif qui s'élève à 31 934.88 €, il précise qu'il est composé par :
 - Le montant conséquent des produits à recevoir de 11 008.00 € avec 1 500.00 € du Conseil Régional, du siège à hauteur de 5 108.00 € pour les subventions sur les formations, 2 000.00 € pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin, 1 500.00 € pour le Groupe Promotion Alpinisme et 900 € pour les rassemblements écoles d'escalade ;
 - Le montant minime des charges payées d'avance à hauteur de 197.21 €, correspondant à des arrhes d'hébergement pour des actions de formation 2023-2024 ;
 - Le montant des disponibilités s'élève à 20 729.67 €.
- Au niveau du passif qui s'élève également à 31 934.88 €, il précise qu'il comprend :
 - Le compte de réserves générales qui s'élève à hauteur de 17 083.24 € ;
 - Le compte de réserves du Groupe Promotion Escalade non utilisé de 56.41 € ;
 - Les quatre résultats de l'année, Comité Régional (+ 403.00 €), Groupe Régional Alpinisme Féminin (+ 1 969.94 €), Groupe Promotion Escalade (0.00 €), Groupe Promotion alpinisme (1 234.40 €) soit au total + 3 607.34 € ;
 - Le montant de la provision pour les stages qui s'élève désormais à 10 693.99 € ;
 - Le montant des charges à payer de 493,90 € au 30 septembre 2023 (La subvention aide achat matériel Roc'N loue pour 300.00 € et les frais de déplacement liés au bureau du 30 Septembre 2023 pour 193.90 €) mais à ce jour tout a été réglé.
- Pour conclure sur la situation financière du Comité Régional il précise que :

- Le fonds de roulement au 30 Septembre 2023 a augmenté tout à fait logiquement pour s'établir à 31 737.67 € (contre 24 245.24 € l'année précédente) après la dotation aux provisions de 6 500 € et les résultats bénéficiaires ;
- Ce montant correspond environ à 39.92 % des dépenses de cette année contre 37.65 % des dépenses précédemment.

Les comptes ont été présentés le jeudi 23 Novembre 2022 au vérificateur aux comptes, en l'occurrence Olivier DUQUESNOY. Il a opéré par sondage, vérifié les écritures et certifié les comptes par mention au compte de résultats et au bilan.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2022/2023

Cher-e-s Ami-e-s cafistes,

Conformément au mandat qui m'a été confié le 3 décembre 2022 lors de la précédente assemblée générale du Comité régional, j'ai procédé ce jeudi 23 novembre à 16 heures à la vérification des comptes de l'exercice du 1/10/2022 au 30/09/2023 du Comité régional de Bourgogne/Franche-Comté des clubs alpins et de montagne – FFCAM- en présence de son Trésorier, Michel LETHIER, dans les locaux de l'association.

Tous les documents comptables nécessaires ont été mis à ma disposition et le trésorier a fourni oralement toutes les précisions utiles. J'ai ainsi pu effectuer dans d'excellentes conditions tous les rapprochements et contrôles qui m'ont paru pertinents en respectant les principes de diligence généralement admis.

Par suite, les vérifications effectuées me permettent de certifier que les comptes sont sincères et reflètent fidèlement la situation financière du Comité régional de Bourgogne/Franche-Comté des clubs alpins et de montagne.

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice du 1/10/2022 au 30/09/2023 tels qu'ils vous sont présentés par le trésorier.

A Vesoul le 25 novembre 2023,

Le vérificateur aux comptes,



Olivier Duquesnoy

Lors de son intervention, Olivier fait remarquer qu'il faudra que le CAF de Chalon sur Saône fournisse l'attestation de vérification des comptes concernant le Groupe Promotion Escalade. Bruno BOISSOT, le président du club, intervient pour dire que malgré de nombreuses demandes il n'arrive pas à trouver un vérificateur aux comptes.

7 Approbation des rapports

Après avoir été soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral du président et les rapports des autres intervenants sont adoptés à l'unanimité.

Étant donné que la comptabilité 2022-2023 a été certifiée exacte par le vérificateur aux comptes, l'assemblée l'approuve par vote à l'unanimité.

Sur proposition du trésorier, elle vote également l'affectation des résultats aux différents comptes de réserves soit :

- +403.00 € au compte de réserves général du Comité Régional ;
- +1 969.94 € au compte de réserves du Groupe Régional d'Alpinisme Féminin 2 ;
- +1 234.40 € au compte réserves du Groupe Promotion Alpinisme.

Pour terminer elle donne quitus au trésorier à l'unanimité.

8 Programme des actions 2023-2024

8.1 Plan de formation par Daniel BUFFET

Avant de passer la parole à Daniel, Michel RICARD rappelle que pour mieux recenser les besoins en formation dans la région, un formulaire sur le modèle de ce qui avait été fait par la région Occitanie, a été envoyé à tous les adhérents et que ces derniers ont pu y répondre entre le 02 Mars 2023 et le 30 Jun 2023.

Finalement il y a eu 234 réponses réparties sur 21 clubs comme suit :

- CAF Dijon 58
- CAF Besançon 39
- CAF Belfort 21
- CAF Lons le Saunier 15
- CAF Chalon sur Saône 14
- Varappe et Montagne 13
- CAF Vesoul 12
- CAF Haut-Doubs 12
- Autres clubs (moins que 10 réponses)

Les résultats ont été extraits par Serge DEPREZ et envoyés aux membres du bureau et aux DTT pour analyse de sorte à proposer des stages en adéquation avec les besoins exprimés. Ainsi Daniel BUFFET avec l'aide des DTT et des organisateurs de stages a pu établir le programme de formation prévisionnel ci-dessous. Il précise que cet ensemble de stages devra être répertorié dans le fichier modèle « Plan de Formation » de la FFCAM puis transmis au siège d'ici la fin de l'année.

CR BFC 2024	Activité/Formation	Responsable	Dates	Lieux
	Formation dirigeantes			
	Formations instructeurs			
Escalade	Certification initiateur escalade SNE	CR Emmanuel Simon	7-8/10/2023	Morteau/Pontarlier
	Formation initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	25/11 et 9-10/12/2023	Besançon/Pontarlier
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	25/11 et 9-10/12/2023	Besançon/Pontarlier
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	20-21 et 27/01/2024	Chalon/Saône
	Perfectionné escalade SAE	CR Chantal Pretot	Janvier 2024	Besançon
	Formation ouvrier de club	CR JC Roche	Février 2024	Vesoul
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	Mars 2024	Vesoul
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	Mars 2024	Vesoul
	Perfectionné escalade SNE	CR Chantal Pretot	Mai 2024	Baumes les Dames
	Monitorat Grandes voies	CR	À définir	
	Qualification Via Ferrata	CR Chantal Pretot	À définir	Nans sous Ste Anne
Sports de neige	Stage NA2	CR Etienne Poirier	16-17/12/2023	Bourg Saint Pierre
	Certification initiateur ski randonnée	CR François Perros	6 au 8/03/2024	Col du Simplon
	Stage NA2/RSS2	CR Serge Deprez	5 au 7/01/2024	Bourg Saint Pierre
	Faire sa trace	CD25	Février 2024	Abondance
	Conférence ANENA	CD25	17/01/2024	Morteau
	Sécurité Glacier N2	CR Jean Michel Lambert	13-14/04/2024	Le Tour
Stages Carto	UF Niveau II Cartographie - Orientation	CR Corentin Courvil	09-10/12/2023	Paron
	UF Niveau II Cartographie - Orientation	CR Olivier THA		
	UF Niveau II Cartographie - Orientation	CR Olivier THA	21-22/10/2023	Besançon
	UF Niveau II Cartographie - Orientation	CR Serge Deprez	25-26/05/2024	Morteau
Randonnée	Formation initiateur randonnée montagne	CR Olivier Tha	4 au 7/07/2024	Vuillafans
	Certification initiateur randonnée montagne	CR Olivier Tha	20/09 au 31/12/2023	Sur dossier
	Recyclage initiateur randonnée montagne	CR Olivier Tha	4 au 7/07/2024	Vuillafans
Alpinisme	Rassemblement Alpinisme	CR Philippe Croissant	8 au 12/05/2024	Chablais/Aravis
	Stage perfectionné	CR Philippe Croissant	Pentecôte (3 jours)	
	Formation initiateur alpinisme stagiaire	CR Philippe Croissant	12 au 16 ou 19 au 23/06	
	Certification initiateur alpinisme	CR Philippe Croissant	Pendant camp d'été	Bramans
	Camp d'été	CR Serge Deprez	6 au 20/07 2024	Bramans
	Formations extérieures spéléo, ski, alpi			
Jeunes	Rassemblement Ecoles	DTT Jeunes	15-16/06/2024	Vesoul
	Rassemblement Ecoles	DTT Jeunes	29-30/06/2024	Moirans

Au niveau escalade, un stage « Certification Initiateur SNE » proposé par Emmanuel SIMON a déjà eu lieu les 07 et 08 Octobre 2023. Cette formation a permis à 7 initiateurs stagiaires de valider leur brevet d'initiateur sur Site Naturel d'Escalade suite au premier stage de formation qu'ils avaient suivi lors du précédent exercice. Un autre stage organisé par Emmanuel SIMON est en cours : il s'agit d'un stage « Formation Initiateur SAE » dont la première journée s'est déroulée le 25 Novembre 2023 et qui se terminera les 9 et 10 Décembre 2023. Emmanuel propose en parallèle au cours de ces 3 journées un stage « Recyclage Initiateur SAE ». Chantal PRÉTOT prévoit aussi un stage « Formation Initiateur SAE » les 20, 21 et 27 Janvier 2024 à Chalon sur Saône, un deuxième stage « Formation Initiateur SAE » associé à un stage « Recyclage Initiateur SAE » en Mars 2024 à Vesoul. D'autre part elle propose pour valider le niveau « Perfectionné » des pratiquants un stage « Perfectionné SAE » à Besançon en Janvier 2024 et un stage « Perfectionné SNE » à Baumes les Dames en Mai 2024. Une formation « Ouvreur de club » est proposé par Jean-Claude ROCHE à Vesoul en Février 2024 tandis que Chantal PRÉTOT va essayer d'organiser un stage « Monitotat Grandes Voies » et un stage « Qualification Via Ferrata ».

En sports de neige, François PERROS prévoit un stage « Certification Initiateur Ski de Randonnée » du 06 au 08 Mars 2024 au col du Simplon. Deux stages, désignés sous leur

nouvelle dénomination, à savoir « PERF – 3.4 Milieu enneigé (NA2) » et « PERF – 3.2 Réussir sa sorte (RSS2) 3.4 Milieu enneigé (NA2) » sont au programme. Le premier organisé par Étienne POIRIER les 16 et 17 Décembre 2024 à Bourg-Saint-Pierre en Suisse et le second également à Bourg-Saint-Pierre organisé par Serge DEPRES du 5 au 7 Janvier 2024. Jean-Michel LAMBERT pour sa part a prévu un stage « Sécurité sur glacier à ski Niveau 2 » au Tour.

La conférence ANENA organisée par le CD 25 devrait avoir lieu à Morteau le 17 Janvier 2024 sur le thème « Prévenir le Risque » tandis qu'un stage « Réussir Sa Sortie » en remplacement d'un stage ANENA « Faire Sa Trace » devrait avoir lieu sous la responsabilité de Jean-Michel LORNET les 20 et 21 Janvier 2024.

Concernant les stages « Cartographie-Orientation Niveau 2 », un premier stage a été organisé à Besançon par Olivier THA les 21 et 22 Octobre 2023 et un second stage est prévu à Morteau par Serge DEPRES les 25 et 26 Mai 2024. Par ailleurs un stage « Cartographie-Orientation Niveau 2 » sera organisé par Corentin GOURVIL, adhérent au CAF de Paron et nouvel instructeur Cartographie-Orientation de la région, les 09 et 10 Décembre 2023.

Pour la randonnée, Olivier THA propose un stage « Formation Initiateur Randonnée Montagne » associé à un stage « Recyclage Initiateur Randonnée Montagne » à Vuillafans du 4 au 7 Juillet 2024. Un stage « Certification Initiateur Randonnée Montagne » est en cours pour certifier les personnes qui sont actuellement Initiateur Stagiaire Randonnée Montagne : à noter que cette certification se fait uniquement sur entretien et dossier.

Suite à quelques échanges par courriel et/ou par visioconférence entre le DTT Alpinisme Philippe CROISSANT et des cafistes de la région potentiellement intéressés pour suivre une formation dans ce domaine, il s'est avéré que 12 personnes se sont portées volontaires pour prétendre suivre un stage « Formation Initiateur Alpinisme » et 2 pour un stage de recyclage.

De sorte à s'assurer que les personnes aient atteint un niveau technique suffisant pour cette formation, Philippe CROISSANT propose un cursus progressif en 4 étapes :

- L'organisation d'un rassemblement alpinisme régional : période de 2 ou 3 jours pendant le week-end de l'ascension (entre le 08 et le 12 Mai 2024) dont l'objectif est de bien cerner les aspects organisationnels d'une sortie club et les difficultés qu'on peut rencontrer. L'organisation sera à la charge des prétendants à la formation initiateur dans un massif de moyenne montagne tel que Chablais, Belledonne ou Aravis ;
- Stage perfectionné avec le guide Simon ROTH pendant le week-end de Pentecôte du 18 au 20 Mai 2024 : ce sera un stage dédié technique pure, neige, glace et rocher. La fiche d'inscription est à remettre à Philippe avant le 22 Décembre 2023 avec un chèque de 100 € correspondant au coût d'inscription ;
 - NB 1 : Possibilité de faire le recyclage à ce moment-là si les 2 prétendants participent au co-encadrement avec Simon et Philippe ;
 - NB 2 : Les détenteurs d'un diplôme UV1 en Terrain Montagne ou perfectionné peuvent se dispenser de ces 3 jours mais malgré tout Philippe recommande d'y participer quand même car le guide, sorti depuis peu de l'ENSA, pourra montrer ce qui se fait de plus à jour ;
 - NB 3 : À l'issue du stage est prévu un entretien de motivation des participants au stage initiateur notamment pour ceux qui n'ont pas l'UV1 ou un équivalent perfectionné.

- Stage « Formation Initiateur Alpinisme » : cursus pédagogique/initial avec guide sur 5 jours soit du 12 au 16 Juin 2024 soit 19 au 23 Juin 2024 en fonction des conditions et de la météo ;
 - La formation sera centrée sur la gestion de groupe, la prise de décision et la gestion des risques ;
 - À l'issue du stage, entretien individuel et échanges sur la possibilité de passer initiateur en 2024 ou s'il est préférable d'attendre davantage de pratique en club ;
 - Le coût de l'inscription est de 250 € et la fiche d'inscription est à remettre à Philippe avant le 22 Décembre 2023.
- Pour celles et ceux qui seront admissibles au stage de certification en 2024, l'encadrement de 2 sorties d'alpinisme au camp d'été est demandé : 4 jours sur la période du 06 au 20 Juillet 2024.

Les rassemblements des écoles de jeunes organisés par la DTT Jeunes Chantal PRÉTOT auront eu lieu les 15 et 16 Juin 2024 à Vesoul et les 29 et 30 Juin 2024 à Moirans.

Le CD25 a organisé début Novembre une UFCA à Pontarlier et un stage Carto 1 au refuge du Gros Morond qui ont rassemblé pour le premier 16 participants dont la majorité en provenance des clubs du Doubs et pour le second 14 stagiaires dont 6 des clubs du Doubs et les autres d'autres clubs de la région voire d'une autre région.

D'autre part une provision de 1500 € a été constituée pour participation à hauteur de 20 % à des stages prévus hors région et qui ne sont pas proposés par le Comité Régional pendant l'exercice en cours.

Daniel termine en indiquant que le Comité Régional continue à subventionner l'achat de matériel pour les clubs qui auront déclaré une école. Ils pourront bénéficier de cette aide si elle est accordée par la région, le dossier devant être déposé aux environs de Mars 2024 au plus tard.

Michel RICARD reprend la parole pour remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce plan de formation et invite les organisateurs qui veulent le compléter à s'adresser à Daniel BUFFET pour la création du stage sur Extranet et à Michel LETHIER pour l'aspect financier.

Par ailleurs il ajoute que le Comité Régional prendra en charge le coût des stages « Instructeur » auxquels 7 cafistes de la région ont postulé. 6 des 7 candidats recevront la formation tronc commun en 2024 (car un des postulants l'a déjà reçue lors de son stage instructeur NA3 de 2023) et 4 d'entre eux la formation technique à l'activité en 2024, les 3 autres en 2025. Le coût de ces stages « Instructeur » a été estimé à 2 000 €.

Le tableau ci-dessous donne une estimation du budget alloué à la formation en fonction des budgets prévisionnels annoncés par les organisateurs de stage et les provisions affectées aux autres actions.

CR BFC 2024	Activité/Formation	Participation stagiaires	Honoraires Professionnel	Hebergement repas	Déplacements	Autres frais	Ecart	Subvention FFCAM ??	Financement CR	Nb de stagiaires	Subv.FFCAM par stagiaire	Tarif stage	Réalisé
	Formation dirigeantes												
	Formations instructeurs								2 000,00				
Escalade	Certification initiateur escalade SNE	280,00	640,00				-360,00	217,00	143,00	7	31,00	40,00	Réalisé
	Formation initiateur escalade SAE	840,00	1 000,00			200,00	-360,00	372,00	-12,00	12	31	70,00	
	Recyclage initiateur escalade SAE	100,00					100,00		-100,00	4		25,00	
	Formation initiateur escalade SAE	840,00	1 000,00		215,00		-375,00	372,00	3,00	12	31	70,00	
	Perfectionné escalade SAE	120,00			35,00		85,00			12		10,00	
	Formation ouvrier de club	500,00	700,00		100,00		-300,00	250,00	50,00	10	25	50,00	
	Formation initiateur escalade SAE	840,00	1 000,00		100,00		-260,00	372,00	-112,00	12	31	70,00	
	Recyclage initiateur escalade SAE	40,00					40,00	124,00	-164,00	4	31	10,00	
	Perfectionné escalade SNE				20,00		-20,00		20,00	4			
	Monitorat Grandes voies	1 500,00	1 600,00		500,00		-600,00	630,00	-30,00	10	63	150,00	
Qualification Via Ferrata	1 000,00	640,00	200,00	210,00		-50,00	250,00	-200,00	10	25	100,00		
Sports de neige	Stage NA2	1 440,00	700,00	900,00	150,00		-310,00		310,00	12		120,00	
	Certification initiateur ski randonnée	2 420,00	1 275,00	1 903,00	335,00	132,00	-1 225,00	495,00	730,00	11	45	220,00	
	Stage NA2/RSS2	3 000,00	1 050,00	1 875,00	175,00		-100,00		100,00	12		250,00	
	Faire sa trace								400,00				
	Conférence ANENA								400,00				
	Sécurité Glacier N2	2 000,00	950,00	850,00	180,00		20,00		-20,00	10		200,00	
Stages Carto	UF Niveau II Cartographie - Orientation												
	UF Niveau II Cartographie - Orientation												
	UF Niveau II Cartographie - Orientation									14		10,00	
	UF Niveau II Cartographie - Orientation											80 ou 40	
	UF Niveau II Cartographie - Orientation	1 040,00		850,00	100,00	60,00	30,00		-30,00				
Randonnée	Formation initiateur randonnée montagne	4 200,00	1 120,00	3 510,00	36,00	100,00	-566,00	350,00	216,00	14	25	300,00	
	Certification initiateur randonnée montagne											0,00	En cours
	Recyclage initiateur randonnée montagne	800,00		800,00				100,00	-100,00	4	25	200,00	
Alpinisme	Rassemblement Alpinisme	900,00		1 000,00	200,00		-300,00		300,00	15		60,00	
	Stage perfectionné		1 140,00		200,00		-1 340,00						
	Formation initiateur alpinisme stagiaire	2 000,00	1 900,00	1 600,00	200,00		-1 700,00	744,00	2 000,00	8	93	250,00	
	Certification initiateur alpinisme	1 600,00	1 500,00	1 000,00	200,00		-1 100,00	448,00	652,00	8	56	200,00	
	Camp d'été								550,00				
Jeunes	Formations extérieures spéléo, ski, alpi								1 500,00				
	Rassemblement Ecoles								600,00				
	Rassemblement Ecoles								600,00				
		25 460,00	16 215,00	14 488,00	2 956,00	492,00	-8 691,00	4 724,00	9 806,00	205,00			
		34 151,00											

8.2 Actions Milieu Montagnard par Marinette BONDOUX et Jean BERTRAND

Point développé au paragraphe 5.2

8.3 Actions Prévention-Sécurité par Christian THIOLOT et Benjamin LIMARE

Point développé au paragraphe 5.2

8.4 Camp été 2024 par Serge DEPRez

Le prochain camp d'été devrait se dérouler du 6 au 20 juillet 2024 dans la vallée de la Maurienne. Serge Deprez a pris contact avec le camping du Val d'Ambin à Bramans, camping suffisamment grand pour recevoir un groupe tel que celui des années précédentes. La réservation a été faite et un versement d'arrhes de 200 € a été effectué par le trésorier du Comité Régional.

Comme à l'accoutumée les modalités d'inscription seront communiquées au printemps 2024 mais en revanche les personnes qui désirent réserver un chalet dans l'enceinte du camping ou un hébergement dans les localités voisines devront anticiper par elles-mêmes les démarches de réservation. De ce fait les responsables des différents clubs de la région sont priés de déjà faire part rapidement de ces informations préliminaires à leurs adhérentes et adhérents respectifs.

Vincent JEANMICHEL soulève le problème de la responsabilité en cas d'accident lors d'une sortie au sein du camp d'été : est-ce le président du Comité Régional ou le président du club dans lequel est licencié l'encadrant ? Vu qu'il a été impossible de lui donner une réponse correcte, Michel RICARD va se renseigner auprès de la fédération.

8.5 Groupe Promotion Escalade Chalon sur Saône par Chantal PRETOT

Chantal PRETOT complète l'intervention de Olivier LIÉNARD pour présenter le programme du prochain exercice :

Le groupe de Chalon sur Saône est prolongé d'une année :

- Olivier a proposé aux autres clubs à proximité d'intégrer d'autres jeunes pour les sorties week-end et des stages ;
- Il accueille une jeune fille d'Autun, Le Creusot a hésité pour envoyer un jeune.

Le programme prévisionnel est déjà bien chargé et très varié :

- En plus de la participation aux compétitions ;
- Des week-ends à Fontainebleau et en falaise ;
- Des stages grandes voies et en falaise de 4 et 10 jours ;
- Une participation aux rassemblements sur Vesoul et/ou Moirans en Montagne est prévue.

Un projet est à l'étude pour créer un rassemblement en Bourgogne en 2024-2025.

C'est un groupe qui bouge beaucoup, qui se finance avec le Comité Régional, la FFCAM et des soirées animées par les jeunes.

Elle indique par ailleurs que selon la fédération, il serait possible de créer un second Groupe Promotion Escalade : elle va se rapprocher les clubs de Morteau et de Pontarlier qui il y a quelques années avaient entrevu cette possibilité.

8.6 Groupe Promotion Alpinisme par Christian THIOLOT

Le programme de la prochaine année prévoit 7 sorties sans compter le camp d'été. Malheureusement la sortie « grande voie » prévue les 14 et 15 octobre dernier a dû être annulée pour cause de mauvais temps. Le programme est très varié, allant de la cascade de glace à la course haute montagne en passant par du rocher. Nous allons essayer de construire nos week-ends avec de la formation le samedi et une course le dimanche. Entre autres, nous prévoyons un bivouac trou à neige dans l'une de nos sorties.

Le but est de les rendre autonomes, indépendant des refuges et savoir également faire un abri de secours en cas de nécessité. Le Comité espère avoir, à l'issue de ces deux années, des jeunes capables d'intégrer une formation diplômante. Nous souhaitons avoir quelques jeunes présents au camp d'été prochain et capables de Co encadrer des sorties en montagne.

C'est encore loin, mais il faut tout de même penser à la suite, et j'envisage une sélection pour le prochain groupe le week-end des 25 et 26 Mai 2024, très probablement à la Brème à Ornans et à Métabief au refuge du Gros Morond. Les clubs recevront l'information

courant Avril pour leur permettre de contacter leurs jeunes. La tranche d'âge concernée est de 18 à 25 ans et les candidatures se feront par SMS uniquement avec les renseignements demandés. Pour ceux qui voudraient des informations sur ce qu'est le Groupe Promotion Alpinisme, ils pourront le faire en allant sur le site du Comité Régional.

8.7 Groupe Régional d'Alpinisme Féminin Promotion 2

Un projet fin de cursus devrait être mis en place dans le Massif du Mont Rose en Juin 2024.

8.8 Groupe Régional d'Alpinisme Féminin Promotion 3 par Florence TONON

Le président rappelle que le Comité Régional, suite à une initiative de Alika Bertrand, a soutenu la création et subventionné la mise en place des deux premières promotions du Groupe Régional d'Alpinisme Féminin (GRAF). Il ajoute que Alika BERTRAND a décidé d'abandonner la responsabilité du groupe et qu'elle a proposé à Florence TONON, par ailleurs présidente du CAF de Besançon et membre de la 1^{ère} promotion du GRAF, de prendre sa suite en vue d'une 3^{ème} promotion. Le président rappelle également que suite à certains aspects décevants des précédentes éditions, il n'était pas favorable à une 3^{ème} promotion dans les mêmes conditions.

Florence TONON a été invitée le 30 Septembre 2023 à une réunion du bureau du Comité Régional pour présenter, dans le but d'entrevoir sereinement une 3^{ème} promotion, le projet qu'elle a élaboré avec la collaboration de Benjamin SOUFFLOT. Suite à sa présentation suivie de quelques questionnements des membres du bureau auxquels Florence a répondu, la porte n'a pas été fermée. Puis le contenu du projet a été corrigé et complété au cours de quelques échanges entre Florence TONON et Serge DEPRez pour être présenté en détails le 21 Octobre 2023 au comité directeur qui après quelques échanges décident de valider le projet.

Dans la foulée, l'information a été diffusée aux clubs de la région avec affiche et dossier de candidature. Florence a reçu 18 dossiers de candidature et suite à une soirée de présentation qui s'est déroulée le 14 Novembre 2023 dans les locaux du CAF de Besançon, elle a retenu les candidatures de 14 filles dont 13 se sont rendues à une journée de sélection le dimanche 19 Novembre 2023. Le jury était composé de 6 personnes dont Benjamin SOUFFLOT et les filles ont dû parcourir un circuit avec des ateliers en extérieur dans le secteur de la Brême suivi par des tests en escalade et un entretien individuel dans le gymnase d'Ormans. À la suite de cette journée de sélection, 6 filles ont été retenues mais après 48 heures de réflexion, Florence et Benjamin ont décidé, avec l'accord de Daniel BUFFET et de Christian THIOLOT de porter à 8 le nombre de candidates sélectionnées. Cette décision permet à chaque club ayant présenté une candidate d'être représenté au sein du groupe et de suppléer rapidement à une éventuelle défection. De plus Célia MEIGNIER issue de la seconde promotion du GRAF, a donné son assurance qu'elle était prête à compléter l'encadrement en cas de besoin.

Les 8 filles retenues sont :

- Gladys BON CAF Haut-Doubs ;
- Aurélie GOURDON CAF Dijon ;
- Eurielle GROLET CAF Chalon sur Saône ;
- Lydie NOAILLY CAF Haut-Doubs ;
- Aurélie PETEUIL CAF Chalon sur Saône ;
- Isaline PETIT CAF Besançon, double adhésion CAF Haut-Doubs ;

- Camille SERVANT Roc'N Loue Ornans ;
- Vanessa STEFANI-DOLLAT CAF Besançon.

Le programme proposé pour 2024 est le suivant :

- Du 10 au 11 Février 2024 : formation sur fondamentaux cascade de glace ;
- Du 18 au 21 Mai 2024 : formation sur fondamentaux neige et rocher / encordement sur glacier / Terrain Montagne ;
- Du 12 au 14 Juillet 2024 : participation active au camp d'été ;
- Soit 10 journées « guide » en incluant la journée de sélection ;
- En complément de cette formation quelques sorties « Off » à prévoir.

Les 13 postulantes



8.9 Rassemblement National Vélo de Montagne 2024

Pour faire suite au Rassemblement National de Vélo de Montagne 2023 qui a eu lieu en Haute-Garonne, le CAF de Dijon s'est proposé pour organiser le prochain RVDM du 21 au 24 Août 2024.

Ci-dessous les informations communiquées par Bruno Giroux :

- Accueil des participants le 21 Août 2024 ;
- Circuits encadrés de plusieurs niveaux les 22, 23 et 24 Août 2024 ;
- Départ des participants le 24 au soir ou le 25 Août 2024 ;
- Hébergement à Plombières les Dijon au lycée agricole Félix KIR ;
- Animations pour les accompagnants, journée et soir, gérées par Hervé Bouriette ;

- Des échanges sont prévus entre Hervé Bouriette et Philippe Carros pour d'autres détails à voir ensemble.

Les organisateurs sont à 8 mois de l'événement et ils considèrent qu'ils ont déjà fait le principal. Dans tous les cas, ils feront tout pour que tout le monde soit heureux de venir à Dijon !

8.10 Reconduction du webmaster du site Internet

Le président rappelle que suite à la démission de la précédente webmaster, le comité directeur avait décidé de faire appel en 2021 à un professionnel, en l'occurrence Stéphane BOUCHER également webmaster du site du CAF de Dijon, pour réaliser la remise à niveau du site Internet du Comité Régional puis pour effectuer la mise à jour régulière.

Stéphane étant excusé, le président propose à Serge DEPREZ, qui est toujours en étroite relation avec le webmaster, de présenter le bilan qu'il lui a fait parvenir.

- Depuis l'exercice 2021–2022 et la refonte du site, la fréquentation de ce dernier est en net hausse ;
- Le trafic avait presque doublé entre 2021 et 2022 passant de 5125 visites à 9332 (+82%), il a presque triplé en 2023 par rapport à 2022 pour atteindre 26550 visites (+284%) ;
- Cela représente une multiplication par 5 des visites depuis 2021 ;
- Les visites sont plus importantes en fin d'année, à partir de septembre on dépasse les 1000 visites mensuelles ;
- La moyenne annuelle du nombre de pages vues par jour est passé de 14 (2021) à 73 (2023) ;
- Ce sont d'excellents résultats et on peut espérer que cela continue. Cela suppose que l'augmentation du trafic est due aux habitudes qui sont en train de naître dans les différents clubs : lui envoyer des informations, aller voir les actualités, l'agenda, etc. ;
- Peu de modifications dans les menus, donc ça se stabilise. À la rentrée, il a reçu quelques informations à mettre en ligne, mais ce sont toujours les mêmes personnes qui les envoient. Pour les autres clubs, il est obligé de regarder régulièrement les mises à jour de leur site. Cela lui a permis de saisir quelques informations, mais il pense qu'il doit en louper si leur site n'est pas à jour ;
- Pour augmenter les visites, le comité ou les présidents de club pourrait envoyer de temps en temps le lien d'un article direct mis à jour, comme la page du GRAF ou du groupe alpinisme une fois qu'il a rajouté des comptes rendus par exemple.

Le président remercie Serge pour son intervention et indique que suite à la satisfaction du travail réalisé lors du précédent exercice, le comité directeur souhaite prolonger pour le prochain exercice le contrat de Stéphane BOUCHER sur la base de la même offre qu'auparavant, à savoir 2 heures par mois au tarif horaire de 34 €, soit 816 € pour l'année correspondant à la mise à jour régulière du site.

Le président soumet cette décision au vote de l'assemblée qui est adoptée à l'unanimité.

9 Budget prévisionnel 2023-2024 du Trésorier Michel LETHIER

En fonction de ce plan de formation et des autres paramètres habituellement pris en compte, Michel LETHIER a établi un budget prévisionnel pour le prochain exercice que le président l'invite à commenter.

Ce budget comporte toujours la distinction entre le budget propre au Comité Régional et les budgets annexes spécifiques au Groupe Régional d'Alpinisme Féminin 2, au Groupe Promotion Escalade, au Groupe Promotion Alpinisme et désormais au Groupe Régional d'Alpinisme Féminin 3.

- Au niveau du budget propre au Comité Régional (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté Budget prévisionnel 2023/2024 SYNTHÈSE

CHARGES	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	PRODUITS	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024
Matériel région	0,00	0,00	5 000,00	Matériel région prêt clubs	0,00	0,00	2 500,00
Charges Fonctionnement courant	6 366,00	5 158,04	7 250,00	Subventions	9 000,00	10 008,00	9 500,00
Fournitures	200,00	229,63	274,00	Dotation ANS année courante	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Autres produits siglés FFCAM				Subvention Région Bourgogne FC	1 500,00	1 500,00	4 000,00
Frais de siège	50,00	50,00	50,00	Subvention FFCAM formation cadres	4 000,00	3 787,00	2 500,00
Déplacements	3 200,00	2 402,00	4 000,00	Subvention FFCAM formation pratiquants	1 000,00	1 321,00	500,00
Missions	1 000,00	522,60	800,00	Subvention FFCAM action jeunes		900,00	
Réceptions	500,00	655,26	800,00	Dotations FFCAM	9 950,00	10 470,90	12 850,00
Affranchissement, téléphone, droits zoom	300,00	184,19	200,00	Transfert siège	2 450,00	2 450,40	2 450,00
Services bancaires	50,00	48,36	60,00	Cotisations (2,00 €)	7 500,00	8 020,50	10 400,00
Mise à jour site internet	816,00	816,00	816,00	Participation Stagiaires Activités	29 960,00	23 638,50	25 460,00
Cotisation CROS	250,00	250,00	250,00				
Actions activités	47 519,00	31 099,46	44 701,00	Produits financiers Bourgogne Franche-Comté	243,00	243,10	450,00
Sous total frais honoraires	16 800,00	11 080,00	16 215,00	Intérêts Livret bleu	243,00	243,10	450,00
Total frais sur stages formation	30 719,00	20 019,46	28 486,00	Produits exceptionnels	0,00	1 200,00	0,00
Subventions Clubs FFCAM	3 000,00	2 400,00	2 900,00	Dons	0,00	0,00	
Subv CAF HT Doubs Gd parcours ski nordique	500,00	500,00		Divers	0,00	1200,00	
Subvention CAF Paron Paron Diff	500,00	500,00	500,00	Reprise sur provision	4 193,66	0,00	9 091,00
Subvention Caf Montbéliard jubilé	500,00	500,00		Reprise provision financement stages	4 193,66	0,00	9 091,00
Subvention Varappe Morteau Nuit de la Grimpe			500,00	Reprise sur réserves générales	3 538,34	0,00	0,00
Subvention Rassemblement VDM Dijon			1 000,00				
Aide financière clubs	1 500,00	900,00	900,00	Total Produits	56 885,00	45 560,50	59 851,00
Provision financement stages	0,00	6 500,00	0,00	Résultat (bénéfice)			
Total charges	56 885,00	45 157,50	59 851,00	Résultat (perte)			
Résultat (bénéfice)		403,00		TOTAL GENERAL	56 885,00	45 560,50	59 851,00
TOTAL GENERAL	56 885,00	45 560,50	59 851,00	TOTAL GENERAL	56 885,00	45 560,50	59 851,00

De manière globale, ce budget qui s'élève à 59 851.00 € de dépenses et recettes est équilibré en utilisant largement la provision pour les stages.

Bien entendu compte tenu des évolutions inéluctables concernant les stages, il sera inévitablement amendé lors de prochains comités en fonction de modifications liées au plan de formation.

De manière plus détaillée il précise que pour les dépenses :

- L'achat de matériel pour les écoles de jeunes des clubs à hauteur de 5 000.00 € à la condition qu'une subvention investissement soit de nouveau allouée par la Région Bourgogne Franche-Comté ;

- Les charges de fonctionnement sont une fois de plus revues à la hausse de 6 366.00 € à 7 250.00 € du fait de l'augmentation des frais de déplacement, de mission et la poursuite de la gestion du site Internet du comité ;
- Les aides financières destinées au soutien des manifestations régionales réalisées par les clubs mais aussi dans l'éventualité de non versement de la part de la région pour l'achat de matériel pour les clubs à trésorerie modeste sont inscrites pour total de 2 900.00 € ;
- Les sommes prévues pour les stages de formation, soit 44 710.00 €, divisées en 2 sous-groupes à savoir d'une part, les honoraires des professionnels pour un montant de 16 215.00 € et d'autre part, les frais propres à l'organisation et aux soutiens des formations comme l'hébergement, les frais des encadrants et frais divers pour un montant de 28 486.00 €.

Ce montant de 44 701.00 € est bien supérieur de 10 550.00 € au montant des dépenses estimé à 34 151.00 € figurant dans le programme des stages 2023-2024, car il prend en compte en plus :

- Les subventions aux groupes régionaux (GRAF3, Groupe Promotion Escalade et Alpinisme) de 4 500.00 € ;
- L'aide apportée au CD 25 pour ses actions avec l'ANENA de 800 € ;
- Le coût des formations instructeurs de 2 000.00 € ;
- Le coût des deux rassemblements des écoles d'escalade de 1 200.00 € ;
- Le coût de l'indemnisation à 20 % des stages non organisés par notre Comité Régional de 1 500.00 € ;
- Les frais pour l'organisation du camp d'été à Bramans de 550.00 €.

Et que pour les recettes, on retrouve :

- La participation des clubs au titre des achats de matériel est prévue à hauteur de 2 500 € tout en sachant que l'on ne sait pas si la Région après l'absence en 2023 d'attribution de subvention d'investissement va reprendre sa politique des années précédentes ;
 - Les subventions de l'Agence Nationale du Sport et de la région Bourgogne Franche-Comté ont été estimées aux mêmes montants que celles reçues pour l'exercice précédent soit respectivement 2 500.00 et 4 000.00 € ;
 - Le montant de celle de la FFCAM, soit 3 000.00 € étant basé sur le montant estimatif de cette année, le total des subventions espérées s'élève à 9 500.00 € ;
 - Au niveau dotation FFCAM le montant du Transfert siège est le même, soit 2 450.00 € tandis que le montant des cotisations des adhérents est revu à la hausse de 7 500.00 € à 10 400.00 € compte tenu de la bonne reprise des licences en cours et de l'augmentation de la part Comité Régional pour l'exercice 2023-2024 ;
 - La participation des stagiaires aux activités de formation est estimée à 25 460.00 €, toujours en fonction des besoins de formation qui ont été demandés par les adhérents ;
 - La large reprise de la provision sur stages constituée est nécessaire à savoir 9 091.00 €.
- Pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin 2 (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Budget prévisionnel 2023/2024 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 2 + FIN DE CURSUS

CHARGES	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	PRODUITS	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024
Depenses Honoraires	5780,00	3830,00	2000,00	Subvention FFCAM	1 200,00	2 000,00	0,00
Frais Déplacements	200,00			Subvention comité régional	1 000,00	1 000,00	0,00
Hébergement et autres frais	2730,00	1737,76	1 769,94	Recettes sponsors	715,00	2 000,00	0,00
				Participation clubs FFCAM	1 883,30		
				Participation féminines	3 000,00	1 626,00	1 800,00
				Reprise sur réserves	911,70	911,70	1 969,94
Total charges	8 710,00	5 567,76	3 769,94	Total produits	8 710,00	7 537,70	3 769,94
Excédent		1969,94		Déficit			
Total dépenses	8 710,00	5 567,76	3 769,94	Total recettes	8 710,00	7 537,70	3 769,94

Les féminines n'ayant pas pu finaliser leur fin de cursus cet été, celui-ci a été reporté sur 2024. Un budget est donc nécessaire distinct de la nouvelle promotion 3.

Les dépenses budgétées et non réalisées en 2022-2023 sont reportées à leur hauteur soit pour 3 769.94 €. Leur financement est assuré par la reprise de la réserve de 1 969.94 € et une participation des féminines à hauteur de 1 800 €.

- Pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin 3 (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Budget prévisionnel 2023/2024 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 3

CHARGES	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	PRODUITS	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024
Depenses Honoraires			3500,00	Subvention FFCAM			2 000,00
Frais Déplacements Hébergement guide			360,00	Subvention comité régional			1 500,00
Frais Déplact + Hébergt encadrant FFCAM			560,00	Participations féminines (250 € x 8)			2 000,00
Equipment stagiaires			380,00	Recettes sponsors			
Autres frais divers			700,00				
Total charges	0,00	0,00	5 500,00	Total produits	0,00	0,00	5 500,00
Excédent		0,00		Déficit			
Total dépenses	0,00	0,00	5 500,00	Total recettes	0,00	0,00	5 500,00

A l'issue de la sélection du 19 novembre 2023, 8 féminines ont été retenues. Le budget de cette 3^{ème} promotion prévoit 5 500.00 € de dépenses financées comme suit :

- Subvention fédérale de 2 000.00 € ;
- Subvention du comité régional de 1 500 .00 € ;
- Participation des 8 féminines 2 000 € (8 x 250.00 €).

- Pour le Groupe Promotion Escalade Chalon sur Saône (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Budget prévisionnel 2023/2024 GROUPE PROMOTION ESCALADE

CHARGES	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	PRODUITS	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024
Depenses Honoraires	3 580,00	4 105,00	4 500,00	Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplacements	5 157,00	3 165,37	3 500,00	Subvention comité régional BFC			1 500,00
Hébergement et autres frais	4 650,00	4 285,70	4 500,00	Subvention Conseil Départ 71	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Autres frais organisation entrées	2 576,00	3 347,00	3 500,00	Participation club CAF Chalon	1 500,00	2 000,85	1 500,00
Fournitures diverses	743,00	2 167,08	1 500,00	Participation ACCRO GIVRY	400,00	0,00	
				Sponsoring MAIF	400,00	0,00	
				Recettes sponsors mécènes	1 974,59	1 240,15	2 500,00
				Participations grimpeurs	7 675,00	9 129,15	6 500,00
				Actions collectes fonds			2 800,00
				Reprises sur réserves comité régional	2 056,41	2 000,00	0,00
Encadrement bénévole	7 020,00	9 945,00	10 000,00	Encadrement mécénat bénévoles	7 020,00	9 945,00	10 000,00
Total charges	23 726,00	27 015,15	27 500,00	Total produits	23 726,00	27 015,15	27 500,00
Excédent				Déficit			
Total dépenses	23 726,00	27 015,15	27 500,00	Total recettes	23 726,00	27 015,15	27 500,00

Olivier LIÉNARD a proposé un budget en progression à savoir 17 500.00 € de dépenses réelles et 10 000.00 € de bénévolat soit au total 27 500.00 €.

Avec 4 500.00 € d'honoraires, 3 500.00 € de frais déplacement, 4 500.00 € de frais d'hébergement et autres frais, 3 500.00 € pour des entrées de salle et autres et pour finir 1 500.00 € de fournitures diverses.

Ces dépenses sont financées en partie par :

- Des subventions espérées de la FFCAM de 1 500.00 €, du conseil départemental 71 de 1 200.00 €, du club de Chalon à hauteur de 1 500.00 €, du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de 1 500.00 € ;
- Des participations des grimpeurs à hauteur de 6 500.00 € ;
- D'autres recettes liées aux manifestations et sponsoring à hauteur de 5 300.00 € ;
- La reprise importante de la réserve non encore utilisée à hauteur de 2 000.00 €.

Une recette et une dépense de 10 000.00 euros sont insérées dans ce budget retraçant le financement de l'encadrement bénévole.

- Pour le Groupe Promotion Alpinisme (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Budget prévisionnel 2023/2024 GROUPE REGIONAL PROMOTION ALPINISME

CHARGES	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	PRODUITS	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024
Depenses Honoraires	1250,00	350,00	2450,00	Subvention FFCAM	1 200,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplacements	350,00	441,00	1307,00	Subvention comité régional	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Hébergement et autres frais	5970,00	974,60	2610,00	Participants jeunes	4 870,00		2 520,00
Divers frais (remontées mécaniques)			1150,00	Autres subventions			762,60
				Reprise réserve 22/23	0,00		1 234,40
Total charges	7 570,00	1 765,60	7 517,00	Total produits	7 570,00	3 000,00	7 517,00
Excédent		1234,40		Déficit			
Total dépenses		3 000,00	7 517,00	Total recettes	7 570,00	3 000,00	7 517,00

Un budget de 7 517.00 € est prévu avec un financement de 1 500.00 € par le siège, de 1 500.00 € par le Comité Régional, de 2 520.00 € par les jeunes et la reprise de la réserve à hauteur de 1 234.40 €.

- Globalement pour le budget consolidé (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Budget prévisionnel 2023/2024 CONSOLIDE

CHARGES	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	PRODUITS	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024
Charges Comité Régional	56 885,00	45 157,50	59 851,00	Recettes Comité Régional	56 885,00	45 560,50	59 851,00
Charges GRAF 2 Fin de Cursus	8 710,00	5 567,76	3 769,94	Recettes GRAF 2 Fin de Cursus	8 710,00	7 537,70	3 769,94
Charges GRAF 3			5 500,00	Recettes GRAF3			5 500,00
Charges groupe promotion escalade	23 726,00	27 015,15	27 500,00	Recettes groupe promotion escalade	23 726,00	27 015,15	27 500,00
Charges groupe promotion alpinisme	7 570,00	1 765,60	7 517,00	Recettes groupe promotion alpinisme	7 570,00	3 000,00	7 517,00
Total charges	96 891,00	79 506,01	104 137,94	Total produits	96 891,00	83 113,35	104 137,94
Excédent		3607,34		Déficit			
Total dépenses	96 891,00	83 113,35	104 137,94	Total recettes	96 891,00	83 113,35	104 137,94

Au final Michel arrive à un budget équilibré de 104 137.00 € mais néanmoins une reprise sur provision pour le financement des stages de 8 193.66 € s'avèrera nécessaire.

Pour mémoire le niveau des réserves pour garantir un fonds de roulement confortable tout au long de l'année compte tenu du décalage de versement des subventions n'inspire pas d'inquiétude.

L'aide aux écoles d'escalade et d'aventure ainsi que celle en direction des féminines seront poursuivies. De ce fait la région Bourgogne Franche-Comté et l'Agence Nationale du Sport seront à nouveau sollicitées pour des subventions destinées à en financer le fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2023-2024 est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

10 Montant des cotisations 2024-2025

Étant donné que la part du Comité régional est actuellement fixée à 2 € et que les finances du Comité Régional sont saines, le président a proposé de ne pas l'augmenter pour l'exercice 2024-2025, ce qui a été approuvé par l'ensemble des membres du comité directeur lors de la réunion du 21 Octobre 2023.

Le président soumet cette décision au vote de l'assemblée qui est adoptée à l'unanimité.

11 Nomination des vérificateurs aux comptes

Nous remercions chaleureusement Olivier Duquesnoy pour sa collaboration depuis sa nomination lors de l'assemblée générale de 2022.

En revanche Olivier Duquesnoy n'est plus en mesure de proposer une nouvelle fois sa candidature pour procéder à la vérification des comptes du Comité Régional car il devrait intégrer le comité directeur du Comité Régional.

Suite à l'appel à candidature qui a été effectué le 20 Novembre 2023, aucune candidature ne nous est parvenue et aucune candidature ne s'est proposée dans la salle.

Il est donc décidé qu'un nouvel appel à candidature sera fait et que ce sera au comité directeur d'approuver la future nomination d'une ou d'un vérificateur aux comptes.

12 Comité pour la prochaine Olympiade

Le président rappelle que l'Olympiade arrivera à son terme à la fin de l'exercice 2024 et que l'assemblée générale suite à cet exercice qui devrait avoir lieu en décembre 2024 devra procéder à l'élection d'un nouveau comité directeur et d'un nouveau président.

En effet, les mandats du président étant limités à 2 par les statuts du Comité Régional, Michel Ricard ne pourra pas d'une part se représenter et d'autre part fait valoir que son âge le pousse à prendre du recul vis-à-vis du Comité Régional. Pour différentes raisons Il en est de même pour d'autres membres du comité ce qui veut dire qu'il faudra trouver un certain nombre de bonnes volontés dans les clubs pour maintenir un comité directeur conséquent.

Lors de l'envoi de la convocation du dernier comité directeur ainsi que de celui de la présente assemblée générale, cet état de fait avait été mentionné avec deux premiers appels à candidature.

13 Élection au comité directeur

Le président rappelle que, suite à l'élection de 4 nouveaux membres lors de la précédente assemblée générale, à la cooptation de 2 personnes et à la démission de 2 membres du CAF Haut-Doubs au cours de l'exercice, le comité directeur se compose actuellement de 25 membres dont 10 femmes représentant 11 des 26 clubs de la région.

En fonction de l'article 7 des statuts qui stipule que le comité directeur est administré par 30 membres, dont au moins 12 réservés aux femmes, il y a 2 postes vacants pour les dames et 3 pour les messieurs sachant qu'il faut aussi procéder à l'élection des 2 personnes cooptées au cours de l'exercice, à savoir Madame Maud MERVELAY et Monsieur Lucien MERVELAY adhérents à l'association Ausangate.

Suite à nos différents appels nous avons reçu les candidatures de Monsieur Olivier DUQUESNOY adhérent au CAF de Besançon dont il en est actuellement le Vice-Président, également adhérent au CAF de Vesoul.

Après que le président ait fait un dernier appel à candidature dans la salle qui reste sans réponse, les candidatures de Madame Maud MERVELAY et de Messieurs Olivier DUQUESNOY, Lucien MERVELAY sont soumises au vote de l'assemblée et sont adoptées à l'unanimité.

L'assemblée applaudit leur élection puis le président les remercie pour leur futur engagement auprès du Comité Régional qui à présent est composé de 26 membres dont 10 femmes, appartenant à présent à 11 clubs sur les 26 que contient la région Bourgogne Franche-Comté.

14 Désignation du délégué du Comité à l'AG supplémentaire du 16 Décembre 2023

Le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté devrait être représenté par 1 à 3 délégués à l'assemblée générale supplémentaire de la FFCAM qui aura lieu à Paris le 16 Décembre 2023.

Le comité directeur fédéral a décidé de provoquer cette l'assemblée générale supplémentaire par la nécessité d'organiser dès à présent le déménagement du siège et l'emménagement en un nouveau lieu.

Se présente :

- Michel RICARD, adhérent au CAF de Belfort et Président du Comité Régional.

Sa candidature est soumise au vote de l'assemblée et est adoptée à l'unanimité.

15 Désignation des délégués du Comité à l'AG nationale des 6 et 7 Janvier 2024

Le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté devrait être représenté par 1 à 3 délégués à l'assemblée générale nationale de la FFCAM qui aura lieu à Chambéry les 06 et 07 Avril 2024.

Se présentent :

- Michel RICARD, adhérent au CAF de Belfort et Président du Comité Régional.
- Daniel BUFFET, adhérent au CAF de Vesoul et Vice-Président aux activités et à la formation du Comité Régional.

Leurs deux candidatures sont soumises au vote de l'assemblée et sont adoptées à l'unanimité.

16 Questions diverses

Le président du CAF de Chalon sur Saône, Bruno BOISSOT, signale que son club va organiser l'assemblée générale de la FFCAM en 2025 et sollicite une subvention du Comité Régional.

Daniel BUFFET intervient pour dire qu'il a en sa possession des mementos destinés aux initiateurs nouvellement brevetés. Il énonce les noms des personnes avec leur club d'appartenance et invite les responsables de clubs à venir les récupérer auprès de lui.

17 Prochaines réunions

Le président Michel RICARD propose une première réunion du bureau et des DTT le samedi 3 Février 2024 à 9 heures dans les locaux du CAF Besançon.

Il propose également, sous réserve de changement possible, l'agenda ci-dessous pour les réunions suivantes :

- Comité directeur le samedi 24 Février 2024 à Besançon ;
- Réunion du bureau le samedi 27 Avril 2024 à Besançon ;
- Comité directeur le samedi 22 Juin 2024 dans un lieu à définir ;
- Réunion du bureau le samedi 28 Septembre 2024 à Besançon ;
- Comité directeur le samedi 19 Octobre 2024 dans un lieu à définir ;
- Assemblée générale le samedi 07 Décembre 2024 à Besançon.

Le président ajoute que le comité directeur est tout à fait prêt à se déplacer ailleurs qu'à Besançon pour ses réunions annuelles notamment celles du 22 Juin et du 19 Octobre 2024 et que la prochaine assemblée générale se tiendra en Franche-Comté, en l'occurrence à Besançon.

De plus il demande aux présidents de clubs de bien noter dès à présent dans leur agenda respectif la date de la prochaine assemblée générale de sorte à éviter de programmer entre autres des sorties interclubs le même jour.

18 Intervention des invités

Avant de clôturer cette assemblée générale, le président du Comité Régional propose à Monsieur Fabrice GAËREL, Membre du Conseil d'Administration du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne Franche-Comté et à Monsieur Frédéric MICHEL-VILLAZ Membre du CAF de Chambéry et Membre du Comité Directeur de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne de prendre la parole.

- Fabrice GAËREL remercie le président pour son invitation à cette assemblée générale et à laquelle il a été ravi d'y participer.

Il a été particulièrement heureux de découvrir les activités de montagne, les formations et les écoles de jeunes qui ont été mises en place dans la région Bourgogne Franche-Comté. Il tient aussi à féliciter le trésorier pour la rigueur dont il

fait preuve quant à la tenue des comptes du Comité Régional et de ceux associés aux différents groupes ainsi que les autres membres du comité directeur et les différents intervenants et bénévoles pour leur engagement personnel.

Il conclut son intervention en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des membres présents à cette assemblée.

- Frédéric MICHEL-VILLAZ remercie le président pour son invitation à cette assemblée générale et c'est avec grand plaisir qu'il s'est déplacé jusqu'à Mâcon.

Il ajoute que c'est important pour la fédération d'être représentée aux assemblées générales des territoires et qu'ils sont quelques élus du comité directeur à parcourir les régions pour assumer cette tâche. Il a pu découvrir le dynamisme de la région et ses spécificités à savoir comment elle appréhende les problèmes quant à la formation, les groupes et les écoles de jeunes. Il précise qu'il est bien de dire « Quand ça va bien » mais qu'il est important aussi de le faire « Quand ça va mal ». Il remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui concourent au fonctionnement du comité et des clubs de la région.

Il termine son intervention en disant que le renouvellement du comité directeur de la FFCAM sera aussi à l'ordre du jour à la fin de l'Olympiade. Ce sera un challenge important pour lequel la fédération est preneuse de nouvelles idées et souligne le rôle important qu'elle apporte au niveau des activités sportives et sociétales.

19 Clôture de l'assemblée générale

Après avoir remercié Fabrice GAËREL et Frédéric MICHEL-VILLAZ pour leur déplacement à Mâcon et après avoir constaté que l'ordre du jour a été parcouru, le président clôt l'assemblée générale à 12 heures 45 en remerciant l'ensemble des membres de l'assemblée puis les invite à se retrouver devant une collation offerte par le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.

Mâcon le 2 Décembre 2023

Michel RICARD



Président
Comité Régional
Bourgogne Franche-Comté

Serge DEPREZ



Secrétaire
Comité Régional
Bourgogne Franche-Comté

Annexes :

- Feuille d'émargement et répartition des voix
- Documents comptables certifiés par Olivier DUQUESNOY

Club	Nom	Effectifs	Nombre de voix	Représentants	Signature	V	C	R
2100	CAF DIJON	682	35	Marinette BONDOUX	Présente	35	1	1
				Évelyne FOUSSIER	Présente			1
				Patrice FOUSSIER	Présent			1
				Alain GEORGES	Présent			1
				Patrick SOLOGNY	Présent			1
2500	CAF BESANÇON	581	30	Olivier DUQUESNOY	Présent	30	1	1
				Florence TONON	Présente			1
2501	BUC ALPIN BESANÇON AFFILIÉ FFCAM	43	3	Julia VILLEMEN	Excusée	0	0	0
2520	CAF PAYS DE MONTBELIARD	242	13	Christine CATTET	Présente	13	1	1
				Rémy HUNION	Présent			1
2524	AS MOUTHE ESCALADE AFFILIÉ FFCAM	92	5					
2529	ROC'N LOUE AFFILIÉ FFCAM	50	3	Chantal CASTELLO	Présente	3	1	1
2530	CAF HAUT DOUBS	413	21					
2550	VARAPPE ET MONTAGNE AFFILIÉ FFCAM	353	18	Serge DEPREZ	Présent	18	1	1
3900	CAF LONS LE SAUNIER	349	18					
3910	CAF DOLE	63	4					
3920	CAF HAUT JURA	161	9	Sandrine BLANC	Présente	9	1	1
				Gaël FERRAZZI	Présent			1
7000	CAF VESOUL	142	8	Josianne LANGIN	Présente	8	1	1
				Francis PINOT	Excusé			0
7014	NO LIMIT 70 AFFILIÉ FFCAM	20	1	Quentin DEDOLE	Excusé	1	1	0
				Auréli GINESTE	Présente			1
7027	CAF DES VOSGES SAÔNOISES	105	6					
7080	AUSANGATE AFFILIÉ FFCAM	57	3	Dominique GALMICHE	Présent	3	1	1
7100	CAF MÂCON	269	14	Nino CICCUI	Présent	14	1	1
				Vincent JEANMICHEL	Présent			1
				Olivier MAILLAND	Présent			1
7110	CAF CHALON SUR SAÔNE	587	30	Bruno BOISSOT	Présent	30	1	1
				Olivier LIENARD	Présent			1
7113	CAF GUEUGNON	9	1					
7120	CAF CREUSOT MONTCEAU LES MINES	172	9	Sébastien CHEVRIER	Présent	9	1	1
7170	CAF TOURNUS	68	4	Dominique REPIQUET	Présent	4	1	1
7196	CAF GUEUGNON SECTION VAL LAMARTINIEN	17	1					
8900	CAF AUXERRE	249	13					
8910	CAF SENONAI	11	1					
8911	CAF PARON	126	7	Olivier QUETIER	Excusé	0	0	0
9000	CAF BELFORT	468	24	Jean-Michel LAMBERT	Présent	24	1	1
				Olivier POEHL	Excusé			0
9020	TRACES COMMUNES AFFILIÉ FFCAM	5	1					
CD25	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS		1	Nicolas SCHLUMBERGER	Présent	1	1	1
CD70	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAÔNE		1	Dominique GALMICHE	Présent	1	1	0
				Jean-Baptiste MARCHAL	Excusé			0
CD71	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE		1	Sébastien CHEVRIER	Présent	1	1	0
Total		5354	286					

Nombre de voix effectives	204
Nombre de clubs et CD présents	17
Nombres de personnes présentes	40

BUREAU DU COMITÉ RÉGIONAL							
PRÉSIDENT			Michel RICARD	Présent			1
VICE-PRÉSIDENT FORMATION ET ACTIVITÉS			Daniel BUFFET	Présent			1
VICE-PRÉSIDENT PRÉVENTION ET SÉCURITÉ			Christian THIOLOT	Présent			1
VICE-PRÉSIDENTE MILIEU MONTAGNARD			Marinette BONDOUX	Présente			0
TRÉSORIER			Michel LETHIER	Présent			1
SECRÉTAIRE			Serge DEPREZ	Présent			0
DÉLÉGUÉS TECHIQUES TERRITORIAUX							
MARCHE NORDIQUE			Marinette BONDOUX	Présente			0
ALPINISME			Philippe CROISSANT	Présent			1
VÉLO DE MONTAGNE			Philippe CARROS	Excusé			0
SPORTS DE NEIGE			François PERROS	Présent			1
JEUNES			Chantal PRETOT	Présente			1
ESCALADE			Chantal PRETOT	Présente			0
SPÉLÉOLOGIE			Patrick SOLOGNY	Présent			0
AUTRES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR							
PRÉSIDENT COMMISSION FÉDÉRALE PROTECTION DE LA MONTAGNE			Jean BERTRAND	Présent			1
AMBASSADRICE FORMATION COMITÉ RÉGIONAL			Évelyne GUIGNARD	Présente			1
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Benjamin LIMARE	Présent			1
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Thierry MAIRE	Excusé			0
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Cathy ROUILLER	Excusée			0
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR							
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR							
INVITÉS							
CO-PRÉSIDENT(E)S FFCAM				Excusé(e)s mais représenté(e)s par M. Frédéric MICHEL-VILLAZ			0
REPRÉSENTANT COMITÉ DIRECTEUR FFCAM			Frédéric MICHEL-VILLAZ	Présent			1
PRÉSIDENTE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Marie-Guite DUFAY	Excusée			0
ADJOINT AU MAIRE DE MÂCON			Jean PAYEBIEN				
DÉLÈGUÉ RÉGIONALE DRAJES			Meidhi VERMEULEN				
PRÉSIDENTE CROS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Chrystel MARCANTOGNINI	Excusée mais représenté par M. Fabrice GAÉREL			0
MEMBRE DU CROS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Fabrice GAÉREL	Présent			1
DIRECTEUR ASSOCIATION GTJ			Cyril HENRY	Excusé			0
PRÉSIDENT FFRP BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Guy BERCOT	Excusé			0
PRÉSIDENT FFME BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			François GUILLOT				
VÉRIFICATEUR AUX COMPTES			Olivier DUQUESNOY	Présent			0
WEBMASTER COMITÉ RÉGIONAL			Stéphane BOUCHER	Excusé			0
GROUPE PROMOTION ESCALADE			Olivier LIENARD	Présent			0
GROUPE PROMOTION ALPINISME			Christian THIOLOT	Présent			0
GROUPE PROMOTION ALPINISME			Perrine HESSEL	Présente			1
GROUPE RÉGIONAL D'ALPINISME FÉMININ 2			Cathy ROUILLER	Excusée			0
GROUPE RÉGIONAL D'ALPINISME FÉMININ 3			Florence TONON	Présente			0
CANDIDATE AU COMITÉ DIRECTEUR			Maud MERVELAY	Présente			1
CANDIDAT AU COMITÉ DIRECTEUR			Lucien MERVELAY	Présent			1
CANDIDAT AU COMITÉ DIRECTEUR			Olivier DUQUENOY	Présent			0
CANDIDAT AU COMITÉ DIRECTEUR							
Nombre de voix effectives			204				
Nombre de clubs et CD présents			17				
Nombres de personnes présentes			40				

CLUB ALPIN Français COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE
BILAN AU 30-09-2023

ACTIF			PASSIF	
	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2023
Créances clubs caf	1 365,17	0,00	Réserve Bourgogne Franche comté	17 411,45
			Réserve GRAF	0,00
Produits à recevoir	8 628,00	11 008,00	Réserve GPE Promotion escalade	2 056,41
Charges payées d'avance	395,00	197,21	Résultat comité régional N-1	-328,21
Compte de liaison CHALON	0,00	0,00	Résultat comité régional 2022/2023	403,00
Credit mutuel	1 556,75	814,15	Résultat GRAF n-1	911,70
Livret Bleu CCM	14 972,42	19 915,52	Résultat GRAF 2022/2023	1 969,94
			Résultat Groupe Promo escalade n-1	0,00
			Résultat Groupe Promo esc 2022/2023	0,00
			Résultat Gpe Promo Alpinisme 22/23	1 234,40
			Provision pour stages	4 193,99
			compte d'attente	0,00
			charges à payer	2 672,00
			Produits perçus d'avance	0,00
totaux	26 917,34	31 934,88	totaux	26 917,34
Créances clubs caf		0,00 €	CHARGES a PAYER	493,90 €
			FD Bureau du 30/9/23	193,90 €
Produits à recevoir	11 008,00		Subvention achat matériel Roc N Loue	300,00 €
Subvention région BFC	1 500,00 €			
Subvention FFCAM GRAF	2 000,00 €			
Subvention FFCAM rassemblemt Moirans	500,00 €			
Subvention FFCAM rassemblemt Vesoul	400,00 €			
Subvention FFCAM Gpe promo Alpinisme	1 500,00 €			
Subvention formation espérée	5 108,00 €			